

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2220 - JEUDI 29 JANVIER 2015

Centrafrique

L'UA condamne la détention de trois membres du gouvernement



Elois Anguimaté

Dans un communiqué rendu public le 27 janvier, le représentant spécial de la Commission de l'Union africaine et chef de la mission de l'UA pour la Centrafrique, le général Jean-Marie Michel Mokoko, a dé-



Assane Abdalla Kadre

noncé l'enlèvement illégal de trois ministres, membres du gouvernement de transition par des groupes armés de l'ex-Séléka.

« Ces actes sont inacceptables et en totale viola-



Sayo

tion de l'accord de cessation des hostilités signé par les groupes politico-militaires », s'est indigné le général Jean-Marie Michel Mokoko.

Page 10

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

La Banque mondiale prête à accroître son appui financier au Congo

Reçu en audience par le ministre congolais de l'Économie et des Finances, Gilbert Ondongo, le nouveau directeur des opérations de cette institution financière internationale pour les deux Congo, Ahmadou Moustapha Ndiaye,

a exprimé la disponibilité de la Banque à augmenter son appui au gouvernement congolais.

« Dans les jours à venir, il y aura une analyse plus approfondie qui sera faite en relation avec les ministères

concernés. Sur cette base, nous allons voir dans quelle mesure augmenter notre appui. Car, nous avons un portefeuille très important en cours d'exécution », a-t-il déclaré à la presse. Page 3

CAN 2015

La rencontre Congo-Rdc assimilée au duel « David contre Goliath »



Devant l'enjeu que représente le match entre les Diabes rouges du Congo et les Léopards du Congo RD, le sélectionneur du Congo, Claude Le Roy, par ailleurs ancien entraîneur de l'équipe adverse a amorcé une préparation en conséquence de ses pou-lains qu'il entend gonfler le moral à bloc.

Il assimile en effet la rencontre de samedi au duel entre David contre Goliath. « Nous avons dit que notre rêve était d'arriver en quarts de finale. Maintenant on sait bien évidemment l'appétit vient en mangeant, on veut aller plus loin. Mais nous savons qu'en face c'est l'équipe que je connais bien puis qu'à 80 ou 90% c'est la même équipe que celle que j'ai mis en place », a précisé Claude Le Roy, ajoutant : « C'est David contre Goliath. Mais on sait quelque fois, les petits David ont posé de gros problèmes aux grands Goliath ». Page 16

ÉDITORIAL

Étape

Page 2

FORUM DE BANGUI

La contribution des réfugiés vivant au Congo sollicitée

Page 10

ÉDITORIAL

Étape

Toutes les informations qui remontent vers nous confirment que les puissances occidentales, après avoir fait longtemps fausse route, prennent aujourd'hui la mesure des conséquences dramatiques que leur absence de discernement a eues en Afrique au cours des trois dernières décennies.

Le génocide qui a dévasté le Rwanda, l'interminable guerre du Kivu en République démocratique du Congo, l'effondrement de la Libye qui suivit l'assassinat de Mouammar Kadhafi, la guerre civile qui en est résulté indirectement au Mali et dans toute l'étendue du Sahel, le désagrègement de la partie nord du Nigéria sous les coups de la secte Boko Haram, la menace qui pèse désormais sur le Tchad et le Cameroun, l'affrontement des milices chrétiennes et musulmanes en Centrafrique ont fini par convaincre la France, l'Europe, les États-Unis qu'il serait plus sage de soutenir les gouvernements que de s'employer à les déstabiliser sous différents prétextes.

Ainsi s'ouvre une nouvelle étape qui pourrait bien s'avérer décisive dans l'émergence du Bassin du Congo puisque celui-ci se trouve désormais au cœur des préoccupations internationales. Si l'on comprend bien ce qui semble se préparer dans les lieux de pouvoir, les puissances occidentales s'emploieraient désormais concrètement à accompagner les États africains dans leur marche vers le développement durable; elles les aideraient à asseoir leur sécurité intérieure sur des bases plus solides et à construire la communauté économique régionale qui abaissera définitivement les barrières artificielles élevées à l'époque coloniale.

Si ce schéma est juste, plutôt que de donner sans cesse, directement ou par personnes interposées, des leçons de bonne gouvernance aux dirigeants africains, les dirigeants occidentaux feront bien à l'avenir de prendre modèle sur les grandes puissances comme la Chine ou l'Inde qui développent activement leur coopération avec le Bassin du Congo sans pour autant chercher à imposer leur modèle de société aux peuples qui le composent.

L'époque, en effet, est révolue où les pays riches pouvaient imposer leur façon de vivre au reste du monde.

Les Dépêches de Brazzaville

SYLVICULTURE

La Turquie envisage de coopérer avec le Congo

L'ambassadeur de Turquie en République du Congo, Can Incesu, a exprimé l'intention de son pays à collaborer avec le Congo dans le secteur de la sylviculture, à l'issue d'une audience que le ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo lui a accordée, le 27 janvier à Brazzaville.

« Le ministre de l'Economie forestière m'a fait part des possibilités qui existent au Congo, à la fois entre le secteur public et privé. Etant donné que nous travaillons avec des matériaux différents, il faudrait que nos industries viennent voir les opportunités qu'offre notamment la sylviculture congolaise qui est en développement », a déclaré le diplomate turque.

Et d'ajouter : « Je suis à la disposition du ministre et de son département pour travailler sur des projets communs. Je vais informer ma hiérarchie de notre entretien afin de créer un début de coopération profitable pour les deux pays. Car, nous avons



Le ministre et l'ambassadeur lors de l'audience

« Je suis venu demander au ministre de l'Economie forestière d'organiser des activités de sensibilisation sur la protection de ce patrimoine mondial »

une industrie forestière assez développée, puis une autre de fabrication des meubles en plein expansion, classée parmi les grands producteurs internationaux ».

L'Unesco appelle à la protection du transnational de la Sangha

Après son entretien avec l'ambassadeur turque, le ministre de l'Economie forestière a éga-

lement échangé avec la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture (Unesco) au Congo, Ena Elisa de Santana Afonso.

Leurs échanges ont notamment porté sur la protection du transnational de la Sangha, inscrit depuis l'année 2012 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Malheureusement, il s'avère que la construction de

certaines infrastructures dans le cadre de la municipalisation accélérée dont bénéficie ce département, porterait préjudice à l'espace dédié à la conservation de cette richesse naturelle.

« Je suis venu demander au

ministre de l'Economie forestière d'organiser des activités de sensibilisation sur la protection de ce patrimoine mondial », a souhaité la représentante de l'Unesco.

Dans la même perspective, le comité du patrimoine mondial, dans le cadre de sa mission avait adopté une résolution dans laquelle il demandait au Congo, au Cameroun et à la République Centrafricaine de présenter un rapport faisant état de la situation actuelle dudit parc. Notons que la question liée aux réserves de la biosphère a été également évoquée avec comme proposition, son élargissement sur d'autres sites.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

La Banque mondiale prête à augmenter son appui financier

À cause de la chute du baril du pétrole observée sur le marché mondial, le budget de l'exercice 2015 de la République du Congo a été revu à la baisse : 3.069.750.000.000 FCFA. Pour permettre à son partenaire de faire face à cette difficulté majeure, la Banque mondiale (BM) envisage de réajuster son enveloppe financière.

C'est ce qui ressort de l'entretien que le ministre congolais de l'Économie et des finances, Gilbert Ondongo a eu le 28 janvier à Brazzaville, avec le directeur des Opérations de la BM pour les deux Congo, Ahamadou Moustapha Ndiaye.

Essentiellement basée sur les ressources pétrolières, l'économie congolaise a besoin d'être diversifiée. Pour ce faire, le gouvernement compte sur le concours de la Banque mondiale pour améliorer l'environnement des affaires ainsi que les indicateurs sociaux. Le gouvernement a également évoqué la question relative à la construction des infrastructures. « C'est trop tôt de demander une évaluation en termes de besoins. Mais dans les jours à venir, il y aura une analyse un peu plus approfondie qui sera faite en relation avec les ministères concernés. Sur cette base, nous allons voir dans quelle mesure augmenter notre appui. Car, nous avons un portefeuille très important en cours d'exécution », a déclaré le directeur des opérations de ladite banque.

Félicitant le gouvernement pour les efforts consentis afin de faire face à la situation actuelle, Ahamadou Moustapha Ndiaye a par la même occasion salué les relations très fructueuses qu'entretiennent les deux parties.

« Il était question de réaffirmer le côté fructueux de nos relations et voir de quelle mesure aller de l'avant pour renforcer davantage ces relations. Il estime par ailleurs, qu'il est nécessaire d'envisager des réformes à moyen et à long terme concernant le climat des affaires. Car, d'après notre analyse, cette situation durera longtemps », a-t-il ajouté, avant de signaler la présence d'une équipe qu'il a apportée pour travailler de manière spécifique.

Rappelons qu'Ahamadou Moustapha Ndiaye succède à Eustache Ouayoro. Installé le 1er janvier, ce haut fonctionnaire de nationalité sénégalaise apporte avec lui, une expérience professionnelle de 24 ans dans le secteur privé et dans le développement international. Outre le continent africain, Ahamadou Moustapha Ndiaye a déjà exercé dans les régions de l'Amérique latine, dans les Caraïbes, en Europe et en Asie centrale.

Lopelle Mboussa Gassia

FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES FILLES

Une préoccupation importante pour les partenaires

À l'occasion de l'inauguration de la maison d'accueil « Ndako ya Elykia » d'Actions solidarité internationale (ASI), ses partenaires ont indiqué que le volet formation professionnelle des jeunes filles et la question d'accueil intègrent leur programme d'activités.

D'après les partenaires d'ASI, les résultats atteints depuis 2013 par elle en termes d'accueil, de formation professionnelle et d'insertion des jeunes filles sont en effet encourageants. ASI s'est impliquée dans ce volet afin d'améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables. Ils ont également organisé des descentes de nuits et de jour avec l'équipe d'ASI dans les rues de Brazzaville. L'objectif était de mieux comprendre les enjeux et les difficultés que rencontre la jeune fille dans son environnement. Au total, soixante-dix filles ont bénéficié d'une insertion socio-professionnelle. Douze avaient abandonné pour des raisons sanitaires, sociales ou économiques. Neuf ont retrouvé leur cellule familiale.

Rappelons que la société Total EP Congo et Total-Congo SA apportent leur soutien à ASI depuis sa création au Congo. La représentante du directeur général de Total EP Congo a souligné que l'ONG développe des valeurs et actions très importantes sur le volet de l'écoute, de la solidarité, de la transversalité à travailler avec toutes les parties prenantes en œuvrant dans un contexte difficile. Elle a conclu : « Total EP Congo et Total-Congo SA soutiennent ASI sous plusieurs formes. Elle prend l'aspect accueil et formation professionnelle de la jeune fille, la scolarisation de leurs enfants, le partenariat et la compétence. Total EP Congo a déjà employé deux jeunes filles dans ses stations-service dans la partie entretien automobile. Je lance un appel à d'autres partenaires pour développer le plaidoyer contre la violence à l'égard de la jeune fille ».

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION

L'Italie intéressée par le projet des Zones économiques spéciales

En vue de mieux s'informer sur ce grand projet économique congolais, près de 70 investisseurs italiens ont séjourné à Brazzaville, où ils ont eu des entretiens avec les autorités congolaises. Le 27 janvier, ces opérateurs économiques ont visité tour à tour, les zones économiques spéciales d'Oyo-Ollombo et de Pointe-Noire.

À Oyo, dans le département de la Cuvette, où ils ont été bien accueillis, les hommes d'affaires italiens, conduits par le vice-ministre du Développement économique, Carlo Calenda, ont assisté avant tout à la présentation technique du projet, en présence de six membres du gouvernement.

Le ministre des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault, qui a fait cette présentation technique, a saisi l'occasion pour montrer à ses investisseurs, visiblement intéressés, non seulement les enjeux économiques que ce projet pourra engendrer au Congo, dans le cadre de la diversification de l'économie, mais aussi des dispositions administratives que le gouvernement a prises pour faciliter l'installation des entrepreneurs.

Ainsi, ils ont passé en revue quelques projets en cours de réalisation, qui rentrent dans le cadre des activités de cette zone économique spéciale. En premier lieu, les hommes d'affaires italiens ont visité le ranch d'Opokagna, situé à

quelques kilomètres d'Oyo centre. Là-bas, ils ont été émerveillés devant l'impressionnant cheptel bovin, appartenant au président de la République. Ensuite, ils se sont rendus à l'usine de fabrication des panneaux solaires, qui est totalement achevée.

Cette usine, qui pourra être opérationnelle dans les prochains mois,



Les opérateurs économiques italiens visitant l'usine de fabrication de panneaux solaires (photo adiac)

fonctionnera en quatre chaînes dont chacune a une capacité de production de 120 panneaux solaires en 8 heures du temps, soit une capacité de 480 panneaux solaires dans la même fourchette d'heures. La capacité de production annuelle de cette unité est estimée à 50 MW. Avant de s'en voler sur Pointe-Noire, les investisseurs italiens ont aussi visité l'hôpital général spécialisé d'Oyo, construit dans la même zone. Il faut rappeler que la zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo sera construite sur une superficie

de 760.318 hectares.

Consacrée à l'économie verte, plusieurs activités seront développées dans cette zone économique, notamment la production des cultures alimentaires et de rente; l'élevage du bétail, la transformation des produits agricoles, la pisciculture, les services commerciaux et le tourisme.

Celle de Pointe-Noire sera spécialisée dans l'industrie pétrolière avec, entre autres activités, les produits raffinés, les métaux de l'ingénierie, l'industrie alimentaires et des boissons, les produits minéraux non métalliques, les bois et ses produits dérivés ainsi que la réparation et l'installation des machines et des équipements. Deux jours auparavant, ces mêmes opérateurs économiques ont visité un site à Kintélé où ils construiront une cité moderne au bénéfice de l'État congolais.

Firmin Oyé

AMÉNAGEMENT FONCIER

Six cents logements sociaux vont être construits à Lifoula

L'entreprise Sud-africaine, La Bella Casa, a réceptionné, le 26 janvier à Brazzaville, de l'Agence foncière pour l'aménagement de terrains (Afat), soixante-dix hectares au village Lifoula (Ignié) afin d'expérimenter la politique de lotissement des espaces publics.

La réalisation de ce projet découle du protocole signé en octobre 2014 entre l'Afat et l'entreprise La Bella Casa prévoyant une étude de faisabilité et la construction de trois mille unités de logements. La première phase de ce projet consiste à construire six cents logements sociaux sur une superficie de soixante-dix hectares.

Ce terrain loti va offrir l'avantage aux pouvoirs publics et aux communautés urbaines de lutter en amont contre le phénomène de glissement de terrain, les inondations et surtout contre l'occupation anarchique des populations.

Ces logements sociaux seront construits grâce au partenariat tripartite entre, l'entreprise Sud-africaine, La Bella Casa, la Banque congolaise de l'habitat (BCH) et le gouvernement congolais.

Pour viabiliser cet espace, des routes, avenues, bâtiments d'administrations publiques, écoles, hôpitaux, un lac artificiel, des endroits récréatifs, marchés modernes et autres structures d'intérêts communautaires vont être également confectionnés.

« Avant la fin de l'année 2015, les premiers semeurs de l'entreprise seront livrés au gouvernement

congolais », a affirmé Isabella Belinda, directeur général de l'entreprise La Bella Casa.

En outre, la création de l'Agence Foncière pour l'Aménagement des terrains (Afat) par le gouvernement est un indicatif de volonté de la réforme foncière entreprise depuis 2004. L'Afat est donc un établissement public à caractère industriel et commercial dont la mission se fonde essentiellement sur l'acquisition des domaines fonciers, l'aménagement des espaces de terre pour les céder aux populations et éventuellement pour y construire des logements en partenariat avec des promoteurs immobiliers.

C'est pour cela que durant les deux dernières années, l'Afat a acquis plus de cent hectares de terrain à viabiliser.

« L'Afat va réaliser sa première expérience d'aménagement des terrains à Lifoula (Ignié). Mais nous allons amener notre expérience plus loin puisqu'une cité moderne pionnière d'une nouvelle conception de nos villes va sortir de ces terres », a commenté Bruno Banzoulou, directeur général de l'Afat.

En réalité, l'habitat constitue une

dimension importante dans la lutte contre la pauvreté. Et, les logements à moindre coût à Brazzaville comme dans les autres villes d'ailleurs, est un problème crucial des milieux urbains.

« Il est très difficile d'accéder à un habitat de qualité au regard des coûts de terrains et des prix de matériaux élevés. L'habitat devient un facteur d'exclusion et peut dans ce cas être considéré comme un indicateur de pauvreté », souligne Bruno Banzoulou.

Pour rassurer ces partenaires, le ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, Pierre Mabiala, a rappelé : « Cet espace de terre est une réserve foncière de l'Etat, acquise sur fonds propres du gouvernement congolais et mise à la disposition de l'Agence Foncière pour l'Aménagement de terrains (Afat). Le travail que vous allez réaliser ici est très attendu. Désormais l'aménagement va précéder l'occupation de la terre ».

L'entreprise La Bella Casa est une société internationale d'ingénierie Sud-Africaine spécialisée dans la mise en œuvre des projets d'aménagement et de construction. Elle a déjà entrepris avec succès des projets de moyennes et de grandes envergures dans différentes régions d'Afrique du sud.

Fortuné Ibara

beIN

ATTESTATION

Je soussignée :

Mme Sophie JORDAN
Agissant en qualité de Secrétaire Générale de la Société beIN MEDIA GROUP LLC dont le siège social est situé à Doha, Qatar, P.O.Box 23231,

ATTESTE:

-Que la Société beIN MEDIA GROUP LLC est une filiale du Groupe AL JAZEERA, propriétaire des Chaînes beIN SPORTS au Moyen Orient et en Afrique du Nord et de leurs déclinaisons, dont elle est l'Editeur;

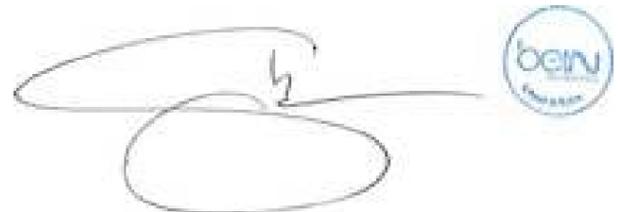
-Que beIN MEDIA GROUP LLC ne détient aucun droit de diffusion de la COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS ORANGE GUINEE EQUATORIALE 2015, quels que soient le mode et la langue de diffusion, au Congo.

-Qu'en conséquence, aucun opérateur ne peut diffuser la COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS ORANGE GUINEE EQUATORIALE 2015 via les Chaînes beIN SPORTS, quels que soient le mode et la langue de diffusion au Congo.

-Que toute diffusion des matchs de la compétition susvisée sur les chaînes beIN SPORTS au Congo par un opérateur non autorisé constituera un acte de piratage au titre duquel beIN MEDIA GROUP se réserve le droit de poursuivre ledit opérateur sur le plan judiciaire.

DECLARE autoriser la production par CANAL+ AFRIQUE, ou par l'une des Sociétés de son Groupe, de la présente attestation auprès de tout tribunal dans le cadre de toute action judiciaire engagée consécutivement à la diffusion illicite des matchs de la compétition susvisée au Congo.

Fait à Boulogne-Billancourt (France), Le 21 janvier 2015



REMERCIEMENTS

Les enfants Madzou remercient les amis (es), parents et connaissances qui ont compatis et soutenus lors du décès de leur père Paul Madzou survenue le 10 janvier 2015 à Paris. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur gratitude.



IN MEMORIAM

28 janvier 2010

- 28 janvier 2015

Cela fait cinq ans que le Seigneur rappelait à lui notre épouse, mère et grand-mère Philomène Odzocki, décédée à Paris en France.

En ce jour de triste souvenir, Serge Michel Odzocki, ses enfants et petits-enfants invitent celles et ceux qui l'ont connue à avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

À cette occasion, des messes pour le repos de son âme seront dites du mercredi 28 au 31 janvier 2015 dans les églises Sainte-Anne de Poto-Poto, Sainte-Marie de Ouenzé et Fatima de Mpila.



NÉCROLOGIE

Lucie Prisca Condhet, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les enfants Makosso (Victor; Léandre; Seth; Leli; Aurélien; Cyprianni) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur oncle paternel et père Cyprien Makosso, agent retraité de Caric Congo survenu le 21 janvier. La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu, sis à l'entrée Makayabou (Loandjili) ruelle de la patience, à gauche, avant le petit marché.

La mise en terre aura lieu le samedi 31 janvier 2015 au cimetière familial de Lombo.



Séverin Ngambaye, journalistes à Radio-Brazzaville, Roger Ngombé, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, et François Obouananga, enseignant, et les enfants Ngotséyi ont la profonde douleur d'informer les parents d'Etoumbi, d'Okoyo, d'Ewo, de Lékéty, d'Assigui, de Ngabé, de Mafamba et de Brazzaville; les amis et les connaissances ainsi que la Direction départementale de l'Enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation de la Cuvette-Ouest, du décès de leur sœur, la veuve Ngotséyi, née Marthe Ombéléwé. Décès survenu le 26 2015 au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie. La veillée funèbre se tient au quartier Ngamakosso-Château d'Eau (Référence terminus de Ngamakosso), à côté du petit marché. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



29 janvier 2009

- 29 janvier 2015

Voici trois (3) ans jour pour jour qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui son fils Jean Dieudonné Malapet (Nino Malapet).

En ce jour mémorable, nous veuve Nino Malapet et enfants de l'illustre disparu associons notre profonde douleur à celle des parents, amis et connaissances de l'illustre disparu sans oublier son frère et compagnon de lutte Jean Serge Essous (3S)

Une messe sera dite en la Basilique Sainte Anne du Congo ce jeudi 29 janvier 2015 à 6h.

Papa Malapet, nous ne t'oublierons jamais.

Que ton âme repose en paix.



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Les idées sont comme les êtres vivants: elles naissent, vivent et meurent. Néanmoins, certaines réussissent à avoir plus de pouvoir que d'autres. »

Nicolas Bordas, président de Being Worldwide et vice-président de TBWA Europe, Atlantico, 28 janvier 2015

« L'Afrique d'aujourd'hui, c'est la Chine d'il y a vingt ans ».

Carlos Ghosn, PDG de Renault et Nissan, Jeune Afrique n°2819 du 18 au 24 janvier 2015

« C'est dans l'incertitude que l'on attend le dénouement avec plaisir. »

Joachim Nikiéma, directeur de la communication et de la presse ministérielle (DCPM) du Ministère des sports et loisirs (Burkina Faso), le Faso.net, 22 janvier 2015

« L'alternance politique est le socle de la démocratie pluraliste, en ce qu'elle est l'expression et la traduction du bon fonctionnement démocratique d'un Etat. »

Bonaventure Mbaya, Vice-président de l'Alliance progressiste de l'Afrique centrale, La Semaine Africaine, 16 décembre 2014

« La lutte contre le terrorisme doit se faire dans le principe général du droit, des principes constitutionnels et des libertés publiques (...) »

Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, AtlasInfo, 26 janvier 2015

À LOUER

Nous faisons louer un Dépôt de 27m de Longueur sur 9,50m de Large au centre ville, précisément sur l'avenue des manguiers à côté de la chambre froide de Jhony (Beach).

Contacts : 06 655 80 00 / 06 912 82 82

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Des camions de commercialisation des produits agricoles dotés au ministère de l'Agriculture

Les quatorze camions de transport, flambants neufs, ont été livrés au ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, le 24 janvier, au cours d'une cérémonie solennelle organisée au parc de quarantaine de Lifoula à Ignyé. Ces véhicules seront mis à la disposition des commerçants sous forme de location, afin qu'ils acheminent les produits agricoles des bassins de productions vers les centres urbains.

C'est le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya, qui a transmis officiellement ces véhicules à son homologue de l'agriculture et de l'élevage pour en assurer la gestion. Il s'agit, en effet, de quatorze camions de transport de marchandises, dont huit véhicules de marque IVECO ; quatre véhicules de marque UNIMOG et deux véhicules Mercedes ARROS, pour une valeur de 260.821.000 FCFA. Ces camions seront simplement accordés en location aux commerçants, moyennant un montant forfaitaire qui sera fixé afin de leur permettre d'aller s'approvisionner tant dans les bassins de production que dans les entrepôts déjà construits à Obouya, dans la Cuvette, Ngo, dans les Plateaux, Bouansa, dans la Bouenza, Dolisie, dans le Niari et Loudima. « Il s'agit d'approvisionner les marchés urbains à partir de l'enlèvement des produits dans les bassins de production. L'État ne va pas se substituer en commerçant, il a voulu seulement intervenir sous forme d'impulsion, en achetant des véhicules et mettre à disposition des commerçants sous forme

de location, afin qu'ils aillent chercher les produits dans des zones où nous avons construit des hangars », a souligné le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou. À travers cette politique, le gouvernement vise à renflouer les centres urbains, dans le but d'améliorer le panier de la ménagère et de lutter contre la vie chère. Par la même occasion, le ministre Jean Jacques Bouya a remis aussi à son homologue de l'Agriculture un échantillon de reproducteurs bovins de la race Ndima. Ces animaux dont 540 femelles et 60 mâles seront aussi accordés aux éleveurs à crédit, dans le cadre du programme gouvernemental crédit-bétaïls, pour un montant de 1,114 millions FCFA. L'objectif étant aussi de renforcer le marché national en viande et en protéines animales.

Firmin Oyé

VIE ASSOCIATIVE

Christian Grégoire Epouma confirmé à la tête de l'APEEC

Le premier vice-président national de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) qui assurait jusque-là l'intérim depuis la disparition, le 4 février 2013, du président national, Martin Itoua, a été confirmé le 27 janvier au cours de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à l'hôtel de ville de Brazzaville.



L'APEEC a désormais un nouveau président national en la personne de Christian Grégoire Epouma. Le nouveau promu est élu à la tête d'un bureau national de neuf membres. Déjà à l'ouverture des assises, le désormais président de l'APEEC avait salué la mémoire de son prédécesseur, Martin Itoua, qui a, selon lui, su créer un climat de cohésion, de dynamisme galvanisé par l'engagement. Il rappelait que cette structure créée

le 26 octobre 1991 est une réalité vivante dans toutes les contrées du Congo. « L'APEEC redémarre. C'est un pari. Voici les soldats de l'école congolaise », disait-il pour présenter les différentes délégations de l'intérieur du pays venues participer aux assises de deux jours.

L'assemblée générale extraordinaire de l'APEEC dont les travaux s'achèvent ce 28 janvier se tient sur le thème « Parents d'élèves et étudiants du Congo, dans la continuité, poursuivons l'œuvre constitutive de l'APEEC, partenaire incontournable des pouvoirs publics en vue du redressement et de la refondation du système éducatif congolais ». Ce thème épouse, a expliqué Christian Grégoire Epouma, l'actualité parce qu'il est inspiré de la cruelle réalité du terrain vécue par les acteurs incontournables de l'éducation pour tous que sont les parents. Rappelons que Christian Grégoire Epouma est cofondateur de l'APEEC et de la Fédération africaine des associations des parents d'élèves et d'étudiants dont il est le secrétaire général.

Parfait Wilfried Douniama



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

IN MEMORIAM

30 janvier 2013 – 30 janvier 2015

Voici deux (2) ans, jour pour jour, qu'il a plu à l'éternel de rappeler à lui, notre regretté cher époux, père, grand-père et oncle, Alexandre Ndenguet-Attiki.

À l'occasion de ce triste anniversaire, la famille Nden-guet-Attiki prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe sera dite en sa mémoire et pour le repos de son âme, le vendredi 30 janvier 2015, à 16h, en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Le Seigneur a donné ; le Seigneur a repris, que son nom soit loué !



Animateur au Volet Relation et Développement Communautaire

Contexte :

Le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, couvre une superficie de 1.354.600 hectares et comprend plus de 100 clairières, des populations de gorilles et d'éléphants. Depuis 2011, suite à l'accord de partenariat entre AfricanParks et le Gouvernement de la République du Congo, le PNOK est géré par la Fondation Odzala-Kokoua pour une période de 25 ans.

Le Service Relation et Développement Communautaire qui fait partie de l'unité de gestion de la Fondation Odzala-Kokoua est chargé à mettre en place les conditions sociales et économiques qui permettent aux populations riveraines d'appuyer les objectifs de conservations et les politiques et règles du PNOK à travers un cadre de cogestion.

Dans le cadre de ce travail le PNOK cherche des animateurs de différentes compétences pour appuyer le Service Relation et Développement Communautaire.

Lieu d'affectation :

Quartier Général du Parc à Mbomo ou les alentours du PNOK

Missions

Sous la supervision générale du Directeur du Parc et la supervision directe de la Coordinatrice Volet Relations et Développement Communautaire, le titulaire du poste exécutera les tâches suivantes :

- Avoir des contacts réguliers avec les communautés aux alentours du PNOK ;
- Assister les communautés dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets du développement communautaire ;
- Suivre des projets de développement communautaires initiés et lancés ;
- Elaboration des programmes d'activités et des plans d'affaires ;
- Supervision des animateurs assistants ;
- Enquêtes socio-économiques de terrain ;
- Saisie des données ;
- Elaboration des rapports d'activités ;
- Toutes autres tâches considérées comme faisant partie du service par la Coordinatrice ou la Direction du Parc.

Profil recherché

- Niveau d'éducation : Licence
- Connaissance de la culture locale du Nord Congo ;
- Savoir mener des enquêtes socio-économiques ;

- Avoir des bonnes connaissances en informatique (Microsoft Word, Excel, Access, Internet, logiciel pour faire des analyses statistiques, ArcGIS) ;
- Expérience du travail social ;
- Être un bon communicateur ;
- Maîtriser le Lingala ;
- Des langues autres que le Lingala parlé par les Communautés autour du Parc est un avantage ;
- Maîtriser l'anglais est un avantage
- Les femmes sont encouragées à postuler.

Dossier de candidature

Les candidats intéressés par le présent avis de recrutement doivent fournir les dossiers comportant :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé ;
- Copies certifiées des diplômes et attestations ;
- Les Attestations de travail des différentes postes occupées.

Adressez votre candidature à l'adresse mail suivante : oliviar@african-parks.org au plus tard jusqu'au 25 Février 2015.

NB : seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour les interviews. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

TERRORISME

Le conseil de paix et sécurité de l'UA se penchera jeudi sur le cas Boko Haram

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union africaine ont continué leur débat le 28 janvier à Addis-Abeba, en Éthiopie sur la lutte contre la secte islamiste Boko Haram. Si des des voix se sont certes élevées en faveur de la réponse collective à la menace de ce groupe armé, certaines délégations présentes au contraire ont préféré laisser la primauté du débat au conseil de sécurité de l'organisation panafricaine.

L'envoyée spéciale des nations unies pour le Sahel, Birout Gebre Selassie, a dénoncé le mutisme de certaines délégations concernant Boko Haram. « *Ne pas agir collectivement serait la porte ouverte à une contagion de la menace à toute la région* », a-t-il souligné.

En attendant la décision de l'Union africaine (UA), le président tchadien Idriss Déby Itno dont le pays se sent menacé de près par l'étendue de la zone d'influence de Boko Haram a décidé ce mois-ci d'envoyer des troupes sur le territoire camerounais. Il s'était déjà prononcé en faveur de la formation d'une force de réaction africaine pour combattre la secte islamiste.

Du côté du Nigeria, les autorités qui se préparent à l'élection présidentielle pour le mois prochain semblent plutôt décider d'en découdre avec Boko Haram sans l'aide extérieure. C'est du moins ce que le président Goodluck Jonathan a promis puisqu'il s'est déjà engagé à éradiquer la secte islamiste sans intervention étrangère. Il reste maintenant à savoir si l'UA parviendra à convaincre le Nigeria de la nécessité d'une intervention collective. Pour l'heure, Abuja et son armée sont ac-

cusés d'incompétence et de mauvaise volonté dans la lutte contre Boko Haram.

À l'ouverture de cette réunion des ministres le 26 janvier, la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, avait appelé les États africains à réagir collectivement contre la menace Boko Haram. Pour la présidente de la commission de l'UA, le combat contre Boko Haram, loin d'être un problème local est plutôt une situation qui doit intéresser tout le continent. « *Si cette menace n'est pas contenue, nous serons tous en danger. Il est temps d'agir collectivement contre Boko Haram* », soulignait-elle. Nkosazana Dlamini-Zuma avait aussi dit avoir multiplié des consultations avec les États membres, les organisations sous-régionales et d'autres partenaires dans le but d'en finir avec ce groupe islamiste qui sème la mort et la désolation au Nigeria et au Cameroun.

Le secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Carlos Lopes, avait pour sa part parlé de la nécessité de prendre des mesures drastiques pour faire face à la montée de l'extrémisme religieux, à l'instar de Boko Haram, les

Shebab ou Aqmi. « *La réponse à apporter n'est pas que politique, mais aussi économique* », indiquait-il. Carlos Lopes a ajouté que ces menaces sécuritaires étaient notamment « *le résultat d'une incapacité à créer de l'activité pour les populations des régions concernées. Une instabilité qui a aussi un coût élevé pour le continent où la menace terroriste est perçue comme un risque pour les investisseurs* »

Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA qui se tiendra le 29 janvier dans la capitale éthiopienne devra permettre de définir un agenda anti-Boko Haram avec, au programme, le déploiement sur le terrain d'une vraie force multinationale et la création d'un fonds spécial pour financer cet effort de guerre.

Créé en 2002, Boko Haram qui mène actuellement des opérations contre son pays et le Nord du Cameroun a déjà tué des milliers de personnes depuis 2009 et contraint des milliers d'autres personnes à se déplacer vers des pays voisins du Nigeria. Les autorités nigérianes n'arrivent toujours pas à faire face au groupe terroriste connu pour ses attaques meurtrières. En effet, plusieurs ONG accusent Boko Haram de crime contre l'humanité et crime de guerre, appelant la communauté internationale à intervenir pour mettre un terme aux attaques quotidiennes de la nébuleuse.

Nestor N'Gampoula

LRA

La première audience préalable au procès de Dominic Ongwen à la CPI fixée au 24 août

L'ex-commandant ougandais de l'Armée de résistance du seigneur (LRA), Dominic Ongwen, a comparu pour la première fois lundi devant la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye. Une occasion qui a permis au juge Ekaterina Trendafilova de fixer la première audience préalable à la date susmentionnée.

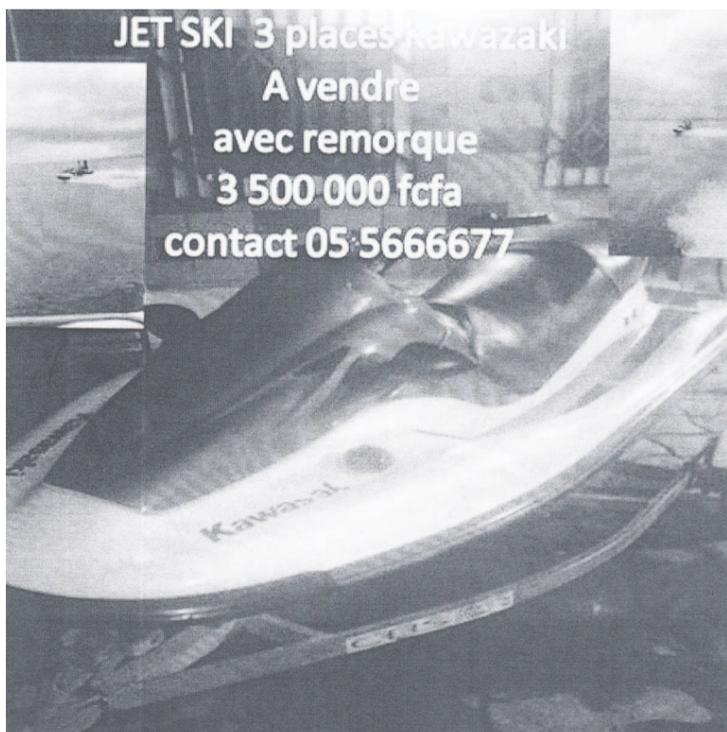
Il s'agira pour Dominic Ongwen de répondre de sept chefs d'accusation de crimes contre l'humanité et crimes de guerre, y compris assassinat, esclavage, pillages et les attaques contre les civils. Enlevé très jeune par les dirigeants de la LRA, Dominic Ongwen est un ancien enfant soldat. Plutard, il réussit à gravir les échelons du groupe rebelle pour en devenir l'un des cinq plus hauts responsables. Les violences perpétrées par ce mouvement contre des civils, dont des crimes commis lors d'un raid en 2004 contre un camp de déplacés en Ouganda lui ont valu d'être inculpé par la CPI en 2005. « *Mon nom est Dominic Ongwen et je suis un citoyen ougandais...J'ai été enlevé en 1988 et j'ai été emmené dans la brousse quand j'avais 14 ans* », a déclaré Dominic Ongwen devant les juges de la CPI. Il s'est rendu aux autorités centrafricaines en janvier.

Depuis quelque temps, Washington a mis à prix la tête de Joseph Kony et d'autres chefs de LRA dont il en est le leader principal. Pour ce qui concerne Dominic Ongwen, les États-Unis avaient promis d'offrir une récompense de 5 millions de dollars pour toute information permettant sa capture. La Séléka qui a annoncé avoir arrêté ce commandant de la LRA, exigeait dès début janvier la récompense promise par les États-Unis.

Notons à titre de rappel que le président Barack Obama avait envoyé environ 150 soldats supplémentaires en Ouganda et, au moins, quatre avions militaires CV-22 pour traquer les chefs de LRA dont Joseph Kony, leur leader, ainsi que leurs hommes. Ces conseillers militaires américains sont depuis présents en RCA pour aider à pourchasser les chefs de la LRA. Le patron de la Maison Blanche avait également déjà envoyé une centaine d'éléments des forces spéciales dans la région en 2011. Jusqu'à présent, ces soldats aidaient les 5000 membres de la force conjointe de l'Union africaine, chargée de pourchasser les rebelles de la LRA. La recherche de ces rebelles se concentre sur la jungle aux frontières de la République centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC) et du Soudan du Sud.

L'on reproche à la LRA d'avoir tué et kidnappé des dizaines de milliers de personnes à travers quatre pays africains (Ouganda, Centrafrique, RDC, Soudan du Sud) ces trente dernières années. Joseph Kony le chef du mouvement avait d'abord mené une guérilla brutale contre le gouvernement ougandais pendant près de deux décennies avant de s'enfuir en 2005 avec ses combattants dans les jungles de l'Afrique centrale. Le groupe avait ensuite mené des opérations de déstabilisation de la République démocratique du Congo pendant deux décennies et changea de stratégie, en opérant dans la brousse et en attaquant des villages isolés. Les Nations unies estiment à plus de 100.000 le nombre de personnes déjà tuées par la LRA et 60 000 enfants enlevés depuis 1987 dans les pays où opère cette rébellion.

N.N'G.



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de son développement, le Crédit du Congo recrute des jeunes cadres à fort potentiel
Répondant au pré-requis ci après :

- Diplôme BAC +4 ou BAC +5 (Type Master ou équivalent) dans de Grandes Ecoles en Sciences de Gestion : Management et Organisation, Gestion de la Qualité, Gestion de projets, Marketing et Développement Commercial, Gestion Comptable et Financière, Droit des Affaires, Management des RH

- Expérience professionnelle de 3 à 4 ans minimum (de préférence dans un établissement Bancaire ou Financier)
- Attitudes managériales : Grandes facultés d'écoute, esprit de travail en équipe et de synergie
- Capacités d'analyse et de synthèse

- Fortes aptitudes communicationnelles et en négociation
- Maîtrise de l'outil bureautique
- La connaissance de l'anglais serait un atout

Nous offrons des postes de :

- Superviseur de la Sécurité Informatique
- Responsable qualité
- Commerciaux
- Responsable formation et de Développement des Compétences

Au cas où cette offre correspondrait à votre profil, merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) au plus tard le 25 janvier 2015 à l'adresse : recrutement@creditducongo.com ou au siège Central de la Banque sis, Avenue Emmanuel Dadet à Pointe-Noire

SANTÉ

La mobilisation contre le cancer s'annonce efficace

En prélude à la journée mondiale contre le cancer, une réunion préparatoire s'est tenue, le 27 janvier, à Brazzaville pour adopter les stratégies de communication et le projet du budget alloué à cette activité.

Pour cette année, le thème retenu est « Combattre le cancer à notre portée ». L'objectif consiste à informer un large public sur la lutte contre le cancer qui sera célébrée le 4 février prochain. Cette lutte est considérée comme une occasion de coordonner les efforts locaux et mondiaux.

En revanche, pour inciter les gouvernements et les organismes associés à travers le monde afin d'agir contre la maladie, la lutte contre le cancer envisage également à réduire le nombre de décès évitables chaque année, en sensibilisant l'opinion sur les méfaits de cette maladie. Ainsi, le dispositif communicationnel choisi par les acteurs étatiques, les partenaires et les associations prévoit la prévention au traitement et aux soins palliatifs. C'est ainsi que les sous-thèmes sont rapportés aux modes de vie sains, à la détection précoce et à la qualité de vie.

Les affiches, les banderoles, les panneaux et dépliants d'informations adoptés à l'issue de cette réunion fournissent aux lecteurs un aperçu global des domaines-clés qui seront mis en lumière durant la prochaine campagne de 2015. Ces affiches exposent des faits ainsi que des statistiques-clés et véhiculent d'importants messages de plaidoyer. Afin d'obtenir plus de détails sur les questions abordées dans les fiches d'information, y compris une liste de références pour chacun des faits et des chiffres indiqués, il a été développé des fiches de données à l'appui. En 2015, le cancer et les maladies non transmissibles font partie du programme de développement et les années à venir l'ambition va se succéder aux Objectifs du millénaire pour le développement. Enfin, quant au débat sur l'adoption du projet du budget, il n'a pas été abordé par les participants en raison de la délicatesse de la problématique.

Fortuné Ibara

Les premières dames africaines résolues d'intensifier la lutte contre le sida et le cancer du col de l'utérus

En marge de l'assemblée générale des chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union africaine (UA) qui se tient à Addis Abeba en Ethiopie, les conseillers techniques, membres de l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida (OPDAS) se sont réunis, le 27 janvier dernier pour faire le point des actions menées et intensifier la lutte contre le VIH/Sida et le cancer du col de l'utérus sur le continent.

La délégation congolaise est conduite par Michel Mongo, secrétaire général de la Fondation Congo assistance que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso.

Au cours de leurs échanges, les conseillers ont jugé satisfaisant les avancées obtenues en matière de lutte contre ces maladies en Afrique, tout en soulignant que les efforts restent encore à faire.

En outre, ils ont réaffirmé l'engagement des premières dames d'Afrique à s'impliquer davantage dans la mise en œuvre des différentes actions de l'OPDAS pour lui permettre d'obtenir plus de résultats dans la lutte contre la pandémie du sida en Afrique.

Le partenaire stratégique de l'OPDAS étant l'Onusida, le secrétaire exécutif de cet organisme onusien, Michel Sidibé, a salué les actions menées par les premières dames d'Afrique en la matière.

Identifié comme étant la première cause de mortalité chez la femme, le cancer du col de l'utérus est responsable de 250 mille décès par an, dont 80% se retrouvent dans les pays en développement. En l'absence d'intervention rapide, la mortalité associée au cancer du col pourrait augmenter de 25% au cours des dix prochaines

années selon l'Organisation mondiale



Une vue des participants

de la santé (OMS). Pour l'OMS, la lutte contre le cancer du col utérin est une grande priorité de santé publique. En 2005, la Résolution 5822 de l'Assemblée mondiale de la santé sur la prévention et la lutte contre le cancer a, une fois de plus, rappelé l'importance de l'enjeu que constitue cette maladie, en soulignant que seule une action élargie et intégrée pourra stopper cette pandémie mondiale.

Le cancer du col de l'utérus peut être évité grâce au dépistage précoce et à l'administration d'un vaccin. Raison pour laquelle l'OMS préconise qu'on agisse vite en rendant l'accès aux services de prévention abordable et effi-

cace. D'autre part, il faut préconiser une action de vaccination de toutes les femmes pour les protéger contre l'infection au virus de papillon humain (HPV).

Signalons que le Congo a déjà expérimenté ce vaccin à travers des actions

menées par l'épouse du chef de l'Etat, présidente de la Fondation Congo assistance. Déjà, l'an dernier, lors des célébrations de la Journée internationale de la femme et de la fête de l'indépendance à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, Antoinette Sassou N'Guesso a procédé au lancement de la campagne de vaccination contre le papillomavirus humains, à l'origine du cancer du col de l'utérus.

A cette occasion, de nombreuses jeunes filles dont l'âge varie entre 8 et 11 ans ont été vaccinées. Il faut dire que le vaccin anti HPV est destiné aussi à toutes les femmes qui n'ont pas encore eu des relations sexuelles.

Yvette Reine Nzaba

Guillaume Soro constate les avancées de modernisation du Port autonome de Pointe-Noire et de son Terminal à conteneurs

Le président de l'assemblée nationale de la Côte-d'Ivoire, Guillaume Soro, a visité vendredi 23 janvier le Port Autonome de Pointe-Noire où il a noté divers es avancées qui s'inscrivent dans le cadre de sa modernisation. Il était accompagné de Roland Bouiti Viaudo, Pascal Gotene, Pierre Bellerose et Michel Antonelli, respectivement maire de la ville de Pointe-Noire, Directeur Général au Port Autonome, Directeur Général Pays de Bolloré Africa Logistics et Directeur Général de Congo Terminal.

Selon une présentation synoptique du port, le résultat majeur obtenu suite à la modernisation du port de Pointe-Noire est la forte croissance du trafic, plus particulièrement celui des conteneurs qui est passé de 79 500 EVP en 2004 à plus de 600.000 EVP en 2014 soit une hausse de 680% en 10 ans, les prévisions de 2015 étant fixées à 700.000 EVP. Le trafic des marchandises est passé dans la même période de 2.197.443 tonnes à plus de 7.700 000 tonnes soit une augmentation de 252%. Une augmentation de la taille des navires réceptionnés a également été notée : de 2.400 EVP en 2008 à plus de 6600 EVP actuellement, l'objectif étant d'accueillir des navires de 7 000 à 8 000 EVP.



Les rendements se sont aussi beaucoup améliorés. Les cadences de manutention sont passées de 7 mvts/heure à plus de 30 mvts/heure avec un objectif de 60 mvts/heure à la fin du projet de modernisation. L'augmentation du chiffre d'affaire du port autonome de Pointe-Noire pour la même période est passée de 13,2 milliards de francs CFA à plus de 46,2 milliards de francs Cfa, soit une hausse de 250%.

Cette modernisation est axée sur le développement d'infrastructures et d'équipements modernes du port. Une

politique possible grâce au partenariat public privé issu de la concession obtenue par le groupe Bolloré pour 27 années. Celui-ci a développé son programme d'investissements prioritaires à travers la société Congo Terminal en effectuant de nombreux travaux d'infrastructures et installation d'engins modernes de manutention. Les perspectives d'avenir de développement du port autonome de Pointe-Noire se fondent sur la cohérence des activités économiques de la République du Congo et des pays de la sous-région.

On retiendra la poursuite par l'Etat des travaux d'infrastructures ferroviaires, routières et fluviales en vue de confirmer que le Congo est un pays de transit pour le trafic maritime. C'est dans ce cadre que le port de Pointe-Noire prévoit de réaliser l'étude relative à l'actualisation de son plan directeur à l'horizon 2025, qui comprend les travaux de construction vers l'Est d'un quai multifonction de 800 m à -16 m de profondeur, l'extension de terre pleins gagnés sur la mer et l'extension du port industriel avec l'aménagement de terre-pleins et de quais additionnels pour faire face à la croissance des activités industrielles, notamment pétrolières. La construction des ports secs de Tchiamba-Nzassi et de Liambou, pour désengorger le port maritime de Pointe-Noire. La construction d'un port minéralier sur le site de la pointe indienne. Monsieur Guillaume Soro, très satisfait de cette visite, a précisé que ce « mariage » Port Autonome-Congo Terminal est un bel exemple de réussite d'un partenariat public-privé. Il déclare : « aujourd'hui les ports africains peuvent être fiers d'être aussi modernes et performants que les ports européens, l'Afrique n'est plus en reste, il faut compter avec elle »

PRÉVENTION DES GÉNOCIDES

Une rencontre en mémoire de l'holocauste à Brazzaville

La célébration de la Journée internationale en mémoire des victimes de l'holocauste a donné lieu à une rencontre au Centre d'information des Nations unies de Brazzaville. Les participants entendaient ainsi promouvoir la prévention de génocides par la lutte contre l'exclusion, l'intolérance, la xénophobie et les extrémismes.

Depuis l'adoption en 2005 d'une résolution par l'ONU, une cinquantaine de pays célèbrent le 27 janvier de chaque année la Journée internationale en mémoire aux millions de victimes de l'holocauste. Plusieurs millions de Juifs ont été tués par les Nazis durant la seconde guerre mondiale.

Ce 27 janvier 2015, les Nations unies ont placé cette journée sur le thème : « la liberté, la vie, et l'héritage des survivants de l'holocauste ». Au Centre d'information du système des Nations unies des jeunes, élèves et étudiants notamment, ont été sensibilisés sur la question. Selon Prosper Mihindou, chef du bureau du Centre d'information des Nations unies, l'objectif de cette ac-

tivité était non seulement de rendre hommage aux millions de victimes juives exterminées entre 1939 et 1945, mais aussi de prévenir d'autres crimes de génocide. « Les jeunes sont essentiellement visés par ces programmes d'informations et d'enseignements de l'ONU », a-t-il souligné.

Le professeur Goma Théthé, historien et spécialiste des questions de génocide intervenu à cette occasion, a appelé les autorités politiques et les organisations de la société civile à contribuer à l'effort de lutte contre, « l'incivisme, l'exclusion, l'intolérance, la xénophobie, l'extrémisme, et toute autre forme de pratiques » en milieu jeunes qui peuvent conduire au génocide. À cet

effet, l'historien a proposé l'instauration au Congo des activités pédagogiques, notamment des visites des centres de documentation, des musées et d'autres rencontres autour de ces sujets. Jennifer Goldstein, chargée des affaires publiques à l'ambassade des États-Unis au Congo, d'origine juive, a éveillé les participants sur l'histoire et l'identité juives. Pour la diplomate, le vivre ensemble implique inéluctablement la culture de tolérance, de l'acceptation de l'autre en tant être humain. « Vivre ensemble c'est bien, le mieux c'est d'accepter l'autre », a-t-elle martelé.

Pour la petite histoire, le 27 janvier 1945, l'Armée rouge parvient à Auschwitz en Allemagne, où se trouvait le plus grand centre de mise à mort nazi, et était accueillie par quelques milliers de survivants. Quelques jours plus tôt, les détenus les plus valides avaient été entraînés de



Jennifer Goldstein, conférencière d'origine juive

force par les SS, et contraints de marcher jusqu'à l'épuisement en direction de la frontière du Reich. Ce fut un jour de libération et d'histoire. C'est pourquoi, le Mémorial de l'Auschwitz organise un cycle de ma-

nifestations autour de la « libération des camps », notamment trois journées exceptionnelles de témoignages pour donner la parole à celles et ceux qui ont vécu ces événements historiques. **Fiacre Kombo (stagiaire)**

MAINTIEN DE LA PAIX

Les experts de la sous-région en réunion à Bujumbura

Les experts de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) planchent du 26 au 28 Janvier à Bujumbura au Burundi sur l'avant-projet de feuille de route 2015-2020 en matière d'appui budgétaire et administratif aux missions de paix dans la sous-région.

« Le projet de feuille de route est le fruit du retour d'expériences acquises dans le cadre de la gestion de la mission de consolidation de la paix en République centrafricaine (Micapax) », a signifié Clotilde Nizigama, secrétaire général adjoint de la CEEAC. « Il a pour finalité de renforcer la capacité de la CEEAC à inté-

grer la dimension administration-finances-logistique dans ses travaux d'anticipation, de planification, de conduite, liés à la prévention et la gestion des conflits en Afrique centrale, de sorte que la gestion des ressources mises à sa disposition par les partenaires et les États contributeurs, soit réalisée en conformité avec les standards internationaux », a-t-elle poursuivi.

Le présent atelier qui fait suite au séminaire sur le renforcement des capacités de la CEEAC en matière de planification budgétaire des missions de paix, tenu les 2 et 3 juin 2014 à Kinshasa (RDC), vise à mettre en place dans un délai de cinq ans une stratégie globale d'ap-

pui aux missions de paix en Afrique centrale, qui réponde mieux aux besoins des États membres de la CEEAC.

Il a pour but de contribuer au développement des capacités de la CEEAC en matière d'appui aux missions de paix ainsi qu'aux autres missions politiques spéciales décidées par les instances du Copax. De manière spécifique, l'atelier a pour objectif de faciliter l'appropriation et la validation technique de l'avant-projet de feuille de route 2015-2020 sur le développement des capacités de la CEEAC en matière d'appui budgétaire et administratif aux missions de paix en Afrique centrale.

Hermione Désirée Ngoma

INTÉGRATION

Report du projet de création d'une union monétaire et d'une banque unique au sein de la SADC

Le ministre namibien des Finances, Saara Kuugongelwa-Amadhila, a annoncé le report du projet de mise en place d'une union monétaire et d'une banque centrale unique à la Communauté pour le développement d'Afrique australe (SADC).

Pour Saara Kuugongelwa-Amadhila la création de la Banque centrale de la SADC et de la zone monétaire

commune avaient besoin de maturation avant leur mise en place. « Il y a encore de nombreuses questions qui doivent être d'abord réglées au sein des pays membres de la SADC, qui doivent harmoniser leurs politiques monétaires et leurs législations avant que ce projet puisse être une réalité », a-t-il expliqué.

Il a ajouté que les États membres de la SADC se sont

toutefois engagés à consentir des efforts conséquents pour parvenir à une meilleure synergie des politiques, prélude à la création de la Banque centrale. Selon lui, avant la mise en place d'une zone monétaire commune, les pays membres de la SADC devraient être « sur la même longueur d'onde en matière de politique monétaire et économique ».

Noël Ndong

SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Pour Carlos Lopes, l'impact économique des conflits armés est plus grave qu'Ebola

Pour le secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies, Carlos Lopes, les attaques de Boko Haram et les conflits au Soudan du Sud, en Centrafrique, et en Somalie auront des conséquences plus « beaucoup plus graves qu'Ebola », sur l'économie du continent. Et appelle à l'annulation de leur dette.

« Nous avons entendu des pronostics inquiétants sur les conséquences d'Ebola, mais ces prédictions sont fausses. Les trois pays touchés représentent moins de 1% du PIB de l'Afrique », a-t-il déclaré, soulignant que les pays (Libéria, Sierra Leone, la Guinée) « durement éprouvés, auront toutefois besoin d'un allègement de dette pour se remettre. Bien davantage que le virus Ebola, ce sont la baisse des cours du pétrole et des matières premières et les conflits armés qui menacent les économies africaines », a martelé Carlos Lopes.

« Je pense que les donateurs ont été assez généreux. Tout le monde reconnaît qu'effectivement, les progrès qui ont été faits, du point de vue médical et du point de vue épidémiologique, sont consistants. Mais effectivement, maintenant la discussion se dirige vers la reconstruction de ces pays. Et le volet qui va vraiment faire la différence, c'est l'annulation de la dette », a-t-il déclaré.

« Nous pensons que pour 3 milliards de dollars, la communauté internationale vraiment peut

avoir la satisfaction que des pays éventuellement, pourront se dédier à la reconstitution de leur système médical, à leur système de protection sociale et tout le volet économique mis en échec pendant cette période donnée », a-t-il poursuivi.

Le secrétaire exécutif de la CEA s'exprimait devant les ministres des Affaires étrangères du continent, réunis le 27 janvier à Addis Abeba pour préparer le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA). L'Organisation mondiale de la santé s'est félicitée d'une « baisse réelle » du nombre de nouveaux cas d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

En raison du ralentissement de la propagation de l'épidémie, le président sierra-léonais Ernest Bai Koroma a annoncé la levée des mesures de quarantaine contre Ebola, et l'allègement des restrictions au mouvement des populations pour soutenir l'activité économique du pays. Le Sénégal a rouvert sa frontière avec la Guinée. Le Mali a annoncé la fin de l'épidémie dans le pays. Le Fonds monétaire international va verser une nouvelle aide de 150 millions de dollars aux trois pays les plus touchés par l'épidémie Ebola, la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia.

Déjà, en décembre 2014, Carlos Lopes lançait un appel à la communauté internationale pour que celle-ci songe à annuler la dette des pays touchés par le virus Ebola car cela les mettrait dans de bonnes conditions pour la reprise de l'après-crise.

N.Nd.

L'UA condamne la détention illégale de trois membres du gouvernement

Jean-Marie Michel Mokoko, représentant spécial de la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) et Chef de la mission de l'UA pour la Centrafrique, a dénoncé dans un communiqué l'enlèvement des ministres de la jeunesse et des sports, des Finances et du budget, ainsi que de celui de l'Education nationale par les groupes armés.

Ces membres du gouvernement de transition sont actuellement aux mains des groupes armés dans des endroits encore inconnus du pays. Il faut dire le kidnapping à Bangui d'Armel Sayo, ministre de la Jeunesse et des sports, le 25 janvier dernier, a soulevé de vives tensions dans la capitale. En missions dans les provinces, dans le cadre des consultations populaires, Assane Abdalla Kadre à Ndélé et Eloi Anguimate à Kaga-Bandoro, respectivement ministres des Finances et du budget et de l'Education nationale, sont retenus depuis le 26 janvier par des éléments de l'ex-Séléka. Pour le général Jean-Marie Michel Mokoko, ces actes sont « *inacceptables et en totale violation de l'Accord de cessation des hostilités* », dont certains groupes politico-militaires sont signataires. L'officier congolais a, par la même occasion, exigé la libération immédiate et inconditionnelle des trois membres du gouvernement de transition centrafricain, ainsi que celle d'autres otages.

Il a, par ailleurs, demandé aux dirigeants des groupes armés de s'engager résolument sur la voie du dialogue, avec le gouvernement de transition et de s'inscrire dans une dynamique politique permettant à tous les acteurs concernés de participer au Forum de Bangui. Enfin, le représentant spécial de la présidente de la Commission de l'UA, a mis en garde les commanditaires et les auteurs de ces enlèvements, qu'ils répondront de leurs actes devant la loi.

Fiacre Kombo

François Bozizé et Michel Djotodia signent un accord de paix

Entamées depuis décembre 2014, les discussions discrètes entre les ex-présidents François Bozizé et Michel Djotodia à Nairobi, la capitale kenyane, ont abouti ce 27 janvier à la signature d'un accord de paix avec en toile de fond une amnistie générale. D'ores et déjà, les signataires de l'accord de Brazzaville contestent cette démarche de Nairobi.

En fin décembre dernier, les pourparlers entre les anciens présidents centrafricains François Bozizé et Michel Djotodia, ainsi que leurs partisans, ont été engagés au mépris des autorités de transition. C'est finalement mardi dernier que la frange des ex-Séléka, dénommée FPRC de Michel Djotodia, et une partie des anti-Balaka, ont signé un accord de paix, demandant une amnistie générale pour tous les combattants. Un accord d'amnistie générale qui va l'encontre du processus de paix et de réconciliation entrepris par les autorités de transition, soutenues par les organisations de la société civile et des ONG de la défense des droits humains. Il faut dire qu'en septembre 2014, à la demande des autorités de transition, la procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a ouvert une enquête sur les crimes perpétrés dans le pays depuis 2012.

Récemment, un rapport de groupe d'experts onusiens, a exclu l'hypothèse d'un génocide, mais a reconnu, tout de même, des crimes contre l'humanité relevant de la compétence de la CPI. Il faut noter que le Statut de Rome de la CPI, ne reconnaît pas les amnisties même signées par des autorités étatiques. Par ailleurs, le même accord prévoit une possibilité de sortie de crise grâce au processus de Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des combattants, en passant par la réhabilitation des Forces armées centrafricaines avec ces combattants, « *après un tri minutieux* », a indiqué l'accord de Nairobi. En outre, les acteurs de Nairobi prônent une troisième transition à la tête de l'Etat centrafricain, c'est-à-dire sans la présidente actuelle, Catherine Samba Panza. « *Depuis le 31 décembre, Catherine Samba Panza n'a plus sa raison d'être à la tête de la transition* », a estimé un signataire.

Pourtant début janvier, Denis Sassou-Nguesso, médiateur de la crise centrafricaine, a prolongé pour six mois la transition qui devra déboucher, fin août prochain à l'organisation des élections présidentielle et législatives. « *Il n'était pas question de torpiller ce qui a été signé à Brazzaville. Cet accord de Nairobi ne peut être validé* », a réagi le vice-médiateur, le Malien Soumeylou Boubeye Maïga, qui doit se rendre ce mercredi dans la capitale Nairobi.

Nombreux sont des Centrafricains qui s'interrogent sur le rôle joué par la médiation internationale dans ces discussions de Nairobi. La presse locale, quant à elle, parle d'un « *véritable revirement* » qui risque de replonger la République Centrafricaine dans un autre cycle de violences.

Le 21 janvier dernier, le gouvernement a lancé les opérations dites de consultations à la base à Bangui et à l'intérieur du pays. Les facilitateurs y vont recueillir les avis des citoyens sur la résolution de la crise avant la tenue du Forum de Bangui.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

FORUM DE BANGUI

La contribution des réfugiés vivant au Congo sollicitée

Dans le cadre des préparatifs du forum de Bangui prévu en février prochain, une délégation centrafricaine conduite par la ministre des Eaux et forêts, chasse et pêche, Charlotte Isabelle Gaudeuille, séjourne depuis le 24 janvier au Congo pour recueillir les avis et les préoccupations des Centrafricains ayant trouvé refuge en terre congolaise.

En effet, cette mission qui s'inscrit dans le cadre des consultations à la base, retenues comme l'une des trois étapes arrêtées lors du forum de Brazzaville, tenu en juillet dernier. Les deux autres étapes étant la cessation des hostilités afin de permettre une libre circulation des biens et des personnes sur l'ensemble du territoire et le forum de Bangui dont le but est, entre autres, de préparer le processus électoral, synonyme de sortie de crise et de la fin de la transition.

La cheffe de la délégation centrafricaine qui a été reçue en audience, le 28 janvier par la ministre congolaise des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul, n'a pas manqué de féliciter les autorités congolaises sur l'accueil réservé à ses compatriotes. « *Nous sommes avec vous aujourd'hui parce que nous devons aussi tenir compte de tous les points de vue y compris ceux de nos frères qui se sont déplacés, réfugiés au Congo. Tout cela va nous fournir de la matière pour que le comité préparatoire puisse travailler à la tenue de ce forum. Notre objectif est que ce forum soit une réussite pour une sortie de crise et la fin de la transition qui a, d'ailleurs, été*

prorogée de six mois », a expliqué Charlotte Isabelle Gaudeuille à sa sortie d'audience.

Selon la ministre centrafricaine des Eaux et forêts, chasse et pêche, les mêmes consultations s'effectuent également sur tout l'ensemble du territoire centrafricain et dans quelques pays limitrophes, à savoir la République démocratique du Congo (RDC), le Cameroun et le Tchad. Mais pour elle, l'étape de Brazzaville est très importante, car le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, est le médiateur et le président du groupe international de contact de la crise centrafricaine et le plus grand nombre de réfugiés s'y trouvent par rapport aux autres pays de la sous-région.

un retour volontaire des réfugiés envisagé

Emilienne Raoul et Charlotte Isabelle Gaudeuille ont aussi conféré sur le rôle des femmes. « *Au Congo, il existe le comité national des femmes pour la paix, c'est un exemple que nous devons suivre en RCA. Nous avons eu beaucoup de conseils sur la question des réfugiés, les conditions à préparer pour le retour des réfugiés, qu'est-ce que les femmes doivent faire pour avoir la paix et pour que le pays soit dans la quiétude et dans une*

paix stable et durable », a-t-elle ajouté.

D'après elle, la question des déplacés internes fait partie de la feuille de route du gouvernement centrafricain. En ce moment, a rappelé Charlotte Isabelle Gaudeuille, il y a beaucoup d'actions qui sont menées pour la réconciliation dans les quartiers, les arrondissements. Le but est de permettre aux populations de revivre ensemble après les crises. Avec l'appui de la communauté internationale, une bonne partie des déplacés ont commencé à rentrer chez eux, dans les quartiers. Il y a une restauration progressive de l'autorité de l'Etat qui s'effectue en ce moment avec le retour des autorités déconcentrées dans le pays, a fait savoir Charlotte Isabelle Gaudeuille.

« *Avec la restauration de l'autorité de l'Etat qui s'effectue en ce moment, nous pensons que les populations réfugiées pourraient travailler de sorte qu'elles puissent revenir participer à la reconstruction du pays. Nous comptons sur votre appui, pour ce faire, nous allons partir les écouter; le problème c'est que nous voulons bien que volontairement les populations rentrent chez elles parce qu'ici nous avons été informés de ce que certaines sont en détresse* », a-t-elle indiqué à son homologue congolaise, précisant que la RCA était disposée à travailler avec les autorités congolaises pour un retour volontaire des réfugiés au pays.

Parfait Wilfried Douniama

BAMBARI

Retour au calme après les réactions contre les consultations à la base

Depuis mardi 27 janvier, un calme précaire règne dans la ville de Bambari après les incidents de la semaine dernière.

La circulation est encore timide, témoigne un habitant, « *car la rive ouest est encore occupée par une partie de la jeunesse musulmane qui a protesté contre l'arrivée de l'équipe des consultations* », a-t-il dit.

Selon la même source, des manifestants ont passé la nuit sous les tentes dressées pour la circonstance. Ces derniers ont promis d'y rester pendant une semaine. A noter que des détonations d'armes ont été entendues dans la ville toute la journée du 25 janvier.

D'après les sources contactées sur place à Bambari, le domicile

du préfet de la Ouaka, aurait été pillé par les manifestants, qui ont également emporté son véhicule de fonction. Ils lui reprochaient d'avoir autorisé l'équipe des facilitateurs d'entrer dans la ville pour y tenir des consultations. Cette équipe a dû rebrousser chemin mardi pour Bangui.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

JEUNES, HOMMES, FEMMES
Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Brazzaville : contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso à Mpila centre-ville
Téléphone : 05 532 01 09

Pointe-Noire : avenue Germain Bikoumat, immeuble les Palmiers
(À côté de la radio Pointe-Noire) centre-ville
Téléphone : 06 649 89 04 – 06 963 31 34 – 04 473 39 85

FESMEPE

Dix chevaliers du micro ont été primés

La cérémonie de remise des trophées aux lauréats de la septième édition du Festival international des médias prix espoir (Fesmepe) a eu lieu le 24 janvier, au siège du Fesmepe situé à Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville.

Dix lauréats ont été récompensés dans quatre catégories distinctes : catégorie presse écrite, films, Radio et émission télé. Pour ce qui est de la catégorie presse écrite : trois prix ont été décernés. Le premier prix a été attribué à Aurélien Limbion, pour son article « Brazzaville, cité des pénuries », paru dans le journal Nouvelle République, numéro 4461 ; Patrice Tsoumou, est à sa cinquième trophée, il a reçu le deuxième prix pour son article « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut continue à faire défaut », paru dans le journal Le Baobab, numéro 153 et le troisième prix a été remporté par Albert Victor Ekalle du Cameroun pour son article « Guinée Equatoriale : de la misère à l'émergence », paru dans le journal Patrimoine d'Afrique, numéro 0001.

Pour la Catégorie films : trois prix ont été également attribués. Le premier à Malterne Féfé Ngakiegni de Télé Congo pour son film « Dimanche à Brazzaville ». Quant à Eddy Rock Mikolo de Télé Pointe Noire DVS +, il a remporté le second trophée pour son film « Cri de la honte », tandis que le troisième prix a été donné

à Davy Arnaud Lossombo de Vision d'Afrique pour son film de divertissement « Gags Volume II ».

Deux prix ont été attribués à des émissions de télévision. Le premier prix a été décerné au présentateur de Canal Océan de Pointe Noire, Aurélien Nkaya, pour l'émission « Show Case » avec Freddy Massamba ; le deuxième prix à Alexis Bongo de DRTV pour l'émission « Homéostasie (le salut par Jésus ou par Mahomet) »

Et enfin, dans la catégorie émissions de radio, deux personnes du même organe ont été récompensées. Il s'agit de Ludovic Saboukoulou Makoumbou de la Radio MUCODEC pour son documentaire « Radiophonique sur Tostao » et Yves Séverin Ngouangoua Masala de la Radio MUCODEC pour son émission « Qui est au volant »

Quelques réactions

Davy Arnaud Lossombo, l'un des primés, il est cinéaste congolais s'est dit satisfait du travail fourni depuis 2014 soit reconnu par le Fesmepe. « Nous avons subi depuis un certain moment une hégémonie des films Ouest africains sur nos films d'ici.

Ceci influence d'une manière ou d'une autre notre façon de vivre, nous ne devons pas rester en arrière-plan mais,



Les lauréats posant avec le comité d'organisation du Fesmepe

nous devons être au-devant de la scène. Nous devons ainsi travailler de façon que nous soyons aussi reconnus au niveau international. Notre combat c'est de nous dévêtir de cet assujettissement des films ouest africains, si et seulement si les autorités congolaises nous prête mains, nous irons de l'avant »

De son côté, Ludovic Saboukoulou Makoumbou quant à lui s'est dit heureux d'être honoré « c'est un honneur pour moi que je sois récompensé. Ce documentaire prenait déjà les allures d'un document qui pouvait faire des bonnes prestations, avant qu'on le présente. Au niveau de l'organe on le sentait déjà entre nous

que c'était bien parti pour que quelque part ce document fasse parler de lui. C'est juste la confirmation de ce que nous

étions en train de penser sur ce documentaire au niveau d'abord interne, voilà qu'aujourd'hui ça s'est extériorisé ».

Il a exhorté et a invité ses collègues journalistes à tenter leur chance, de présenter leurs œuvres à ce genre de festival international « Même si quand vous sentez que votre travail apparemment au niveau personnel ne vous rassure pas mais, qui c'est que cela peut faire des exploits ailleurs » a-t-il ajouté

Le Fesmepe est l'affaire de tous les professionnels des médias, il est ouvert à tous les professionnels des médias de tous les pays du monde. Les candidats sont tenus de présenter

leurs œuvres au comité d'organisation du Fesmepe dans la période allant du 1er janvier au 30 juin « Nous devons relever le défi de l'excellence, nous avons tous les atouts pour y parvenir. Le Fesmepe est l'une des plateformes pour accéder à l'excellence, c'est sont les médias qui font le beau et le mauvais temps dans tous les pays du monde » a indiqué Hyacinthe Mienandi, secrétaire général du Fesmepe

Pour Bernard Mackiza, président du jury s'est indigné par le manque d'engouement des hommes des médias à participer à cette compétition internationale « Nous n'étions pas inondé des journaux, il n'y a pas eu assez des journalistes qui ont participé, c'est sont les mêmes qui reviennent quelque fois, alors que nous avons beaucoup des journalistes dans notre pays ».

Rappelons que la participation au Fesmepe est libre, gratuite et individuelle. Ce Festival international des médias prix espoir se tient chaque année, il milite depuis sa création en 2004 pour l'excellence mais, victime d'une manière collatérale par l'absence d'année en année d'œuvres de création. Signalons que la huitième édition du Festival international des médias prix espoir aura lieu au Cameroun.

Rosalie Bindika

IMMIGRATION

La région de Basilicate, modèle d'intégration en Italie

La première équipe du championnat italien de football uniquement composée d'étrangers a vu le jour à Potenza.

C'est toute l'Europe frappée par la crise économique qui donne les signaux d'un mal-être avec les immigrés. Devant la raréfaction de l'offre d'emploi, les restrictions budgétaires, beaucoup de capitales européennes mettent en avant des politiques sociales qui ont pour premières cibles les populations immigrées. Surfant sur cette situation, les partis populistes viennent eux aussi ajouter leur grain de poivre accentuant la stigmatisation de « l'étranger-qui-vient-voler-le-pain-des-nationaux ».

L'expérience que mène la région de Basilicate, au sud de l'Italie, est à ce point exemplaire à plus d'un titre. Son chef-lieu, Potenza, est sans doute la ville avec non seulement le plus d'étrangers dans les usines, les fabriques et les champs, mais aussi celle où l'on compte le plus grand nombre d'étrangers patrons d'entreprises. En dehors de la Lombardie, aucune autre

région italienne ne présente un tel tableau au point que la Basilicate est aujourd'hui donnée en modèle d'intégration réussie.

Une réussite qui est économique mais qui est aussi sociale et politique. Les étrangers ici se déclinent dans une diversité notable de provenances, de races et de situations. On compte en effet parmi eux des Africains, des Asiatiques et des Européens citoyens de pays non-membres de l'Union européenne. Réfugiés politiques et étrangers soumis à permis de séjour y côtoient les Italiens. À ce jour, la région ne compte pas des situations de grosses difficultés de cohabitation.

La Basilicate vient de mettre sur pied la toute première équipe de football composée uniquement d'étrangers. Ghanéens, Gambiens, Nigériens et Maliens y sont les coéquipiers de Syriens et autres Bangladeshis. Le nom de l'association qui vient de créer l'équipe, « Opti Pobà », est tout un symbole. C'est un pied de nez aux xénophobes, puisqu'il se donne à lire comme « Super Pogba ». L'an dernier, le président de la

fédération italienne de football s'était attiré une condamnation unanime en parlant de ces « Super Pobà » qui venaient chasser leurs crampons de joueurs d'excellence en Italie « à peine fini de manger les bananes chez eux ». Tollé, protestations : il s'en était tiré avec des excuses. Il avait voulu protester contre le trop grand nombre de joueurs étrangers dans les équipes italiennes.

Aujourd'hui, Paul Labile Pogba, qui avait minimisé ces propos à l'époque, est devenu le joueur le plus adulé du championnat italien (et le plus cher !), faisant les beaux jours de la Juventus de Turin. L'équipe des étrangers de Basilicate est en train de finaliser les formats pour son inscription au championnat italien. Un peu de bureaucratie coince la normalisation mais tous, de l'administration communale aux instances sportives, assurent que dès l'an prochain le championnat italien comptera une équipe de 3è division supplémentaire. Elle sera vêtue de rouge et bleu, les couleurs de la ville de Potenza, sa ville !

Lucien Mpama

FOOTBALL

Samuel Eto'o désormais sociétaire de La Samp' !

La nouvelle était donnée au conditionnel, mais la présence de Samuel Eto'o fils dans les rangs de La Sampdoria de Gênes est effective depuis dimanche.

Cette fois, c'est fait : Samuel Eto'o a passé les visites médicales samedi et signé dimanche comme attaquant à l'Union footballistique de Sampdoria, La Samp', l'équipe de Gênes. Quatrième ex-aequo avec la Lazio de Rome au championnat série A à l'issue de la 21è journée, l'équipe de Gênes attend beaucoup du prodige camerounais de 33 ans. L'attaquant a un palmarès qui parle pour lui et qui en fait une acquisition « assurée retour sur investissement » pour n'importe quelle formation de football aujourd'hui en Europe.

Le Camerounais, c'est une réputation d'efficacité avant tout. Une réputation qui, en Italie, n'est pas que médiatique. Bien qu'ayant pris une retraite que beaucoup jugent précoce au sein de la sélection camerounaise, Eto'o y a laissé un record inégalé de 56 buts pour 118 présences. Trois fois vainqueur de la Ligue des champions, il a déjà joué en Italie ayant passé la saison 2009-2011 à l'Inter Milan.

D'ailleurs samedi, le laboratoire privé où il a passé ses examens a indiqué qu'il connaissait bien la situation clinique du joueur (manière de souligner qu'aucune mauvaise surprise n'était à craindre), l'ayant suivi jusqu'en 2011. Et que le joueur respirait littéralement la forme, sauf aléas de dernière minute. En règle générale, lorsque les visites sont programmées, un joueur a déjà son contrat dans la poche.

Mais le montant de la transaction à La Samp' n'a pas été rendu public, l'équipe s'étant contentée de laisser entendre que le Camerounais serait rémunéré au nombre des buts marqués. Mais on peut gager qu'il s'agit d'une somme faramineuse qui, traduite en francs CFA, serait certainement d'au moins huit zéros après l'unité, sinon plus. Il faut dire qu'Eto'o est aussi un garçon généreux : dans son pays, il gère plusieurs institutions caritatives, notamment en faveur de l'enfance.

LMP.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES,
DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION
REPUBLIQUE DU CONGO Unité*Travail*Progrès
CABINET
N° 001 /MEFPPPI-CAB

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT DES RECEVEURS POUR LA SOCIETE DES TRANSPORTS PUBLICS URBAINS A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE

Conditions d'inscription :

Etre de nationalité congolaise ;
Etre âgé de 25 ans au moins et de 40 ans au plus ;
Etre titulaire d'un BEPC ou du diplôme équivalent.

Dossier de candidature :

Une demande manuscrite adressée au Coordonnateur du projet des transports publics urbains ;
Un curriculum vitae ;
Une photocopie de la carte nationale d'identité ou de passeport ;
Une copie de diplôme certifiée conforme ;
Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
Un certificat de visite médicale.

Lieu de dépôt de dossiers et clôture des inscriptions :

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le vendredi 13 février 2015, à la mairie centrale de Brazzaville ou de Pointe-Noire.

Fait à Brazzaville, le 27 janvier 2015

Le coordonnateur du projet

Alphonse PEPA



AVIS D'ENROLEMENT DES APS

En raison de son statut d'Opérateur participant au Service Public et de sa volonté d'agir dans le domaine de la lutte contre le VIH-Sida en République du Congo, le Centre de Traitement Ambulatoire de Brazzaville lance un appel à tout PVVIH ou Accompagnateurs psychologiques et sociaux (APS) désireux de servir d'interface, aux côtés des personnels médicaux et paramédicaux, dans le cadre de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH, de bien vouloir déposer leur candidatures au CTA de Brazzaville.

A ce titre, un appel à candidatures est lancé pour l'enrôlement de quatre (04) APS -H/F-, pour une durée de 3 à 6 mois, suivant un calendrier giratoire.

Le Lieu de service est le Centre de Traitement Ambulatoire (CTA) de Brazzaville, avec de régulières descente-terrains.

Les termes de référence du poste sont à retirer du 26/01 au 03/02/2014, de 8h30 à 14h30, à l'Accueil du CTA de Brazzaville, dans l'enceinte du CHU ou au siège de la Croix-Rouge Française, face aux deux (02) Ministères : Santé et Population/ Fonction Publique.

Pour être complets, les dossiers de candidature devront être composés de :

- Curriculum vitae,
- Lettre de motivation adressée au Directeur du CTA,
- Copie des diplômes (BAC et plus) ou équivalent,
- Attestations de travail délivrées par les précédents employeurs,
- Copie de la CNI congolaise,
- Certificat médical.

NB : Date limite du dépôt des dossiers le 03 février 2015 à 14h30 mn

Bonne chance à tous !

REMERCIEMENTS

29 janvier 2014 - 29 janvier 2015
La famille Ollo sala (Betty boutique) remercie très sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui les ont soutenus, compati à leur douleur et leur ont apporté de l'aide sous toutes les formes lors du décès de leur enfant Achile Eric Koubélo, décédé le 29 janvier 2014. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.



L'Abbé Gervais Protas Yombo, prêtre du diocèse d'Owando en mission pastorale dans la paroisse sainte Monique de Toronto (Canada), remercie les évêques du Congo, les confrères prêtres et diacres, les religieux et religieuses, les fidèles laïcs, les amis et connaissances qui ont assisté la famille lors du décès et des funérailles de leur mère, maman Louise Nglonga. 45 jours après son rappel à Dieu, une messe d'action de grâces sera célébrée en sa mémoire, samedi 31 janvier 2015, en la basilique Sainte-Anne du Congo, à 11 h. Il invite ceux qui ne peuvent pas participer à cette célébration eucharistique à avoir une pensée pieuse pour leur maman en ce jour. Des messes d'action de grâces seront également dites à cet effet, à Toronto, en France, en Italie, en Autriche, en Afrique du Sud et à Rabat, au Maroc. Que l'âme de maman Nglonga Louise repose en paix et qu'elle intercède à jamais pour la famille!



Messieurs Dimi Engondo, Dimi Marcel Emmanuel, Ndzi Benjamin, Ndzi Anicet Clotaire, remercient sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui les ont soutenus physiquement, moralement et financièrement lors de la veillée mortuaire et des obsèques de leur regrettée mère Mouabouéré Ollengué Georgine, décédée, le 21 janvier 2015 à Gamboma et, inhumée le 23 janvier 2015 à Pama (Odzaton) dans le district d'Ongoni. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni de nouveau sous pression

Rien, pour l'heure, n'empêche l'institution électorale de publier le calendrier global de toutes les échéances électorales, à tous les niveaux, jusqu'à la présidentielle. Ce chronogramme est très attendu par les différentes parties prenantes au processus électoral qui le veulent consensuel et conforme à la Constitution.

Une accalmie relative s'observe dans le pays depuis que les deux chambres du Parlement ont finalisé l'examen et l'adoption de la nouvelle loi électorale initiée par le gouvernement. Cette accalmie résulte particulièrement de l'extirpation dans ce texte de loi de l'article 8 alinéa 3 controversé qui aurait permis, d'après l'opposition, un report de la présidentielle en liant la tenue du scrutin aux résultats d'un recensement général de la population. À l'heure qu'il est, la majorité, l'opposition ainsi que la société civile, tout le monde a les yeux rivés sur la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de qui l'on attend l'élaboration du calendrier fixant les échéances

électorales à venir.

Après une première tentative en mai 2014 qui avait poussé la Céni à revoir sa copie suite aux contestations soulevées par son calendrier partiel des élections urbaines, municipales et locales prévues au cours de l'année 2015, cette fois-ci, l'on croit savoir que l'institution électorale publiera un calendrier qui satisfasse toutes les parties prenantes au processus électoral. Tous ceux qui, à l'époque, avaient plutôt exigé de la Céni la publication d'un calendrier électoral global dans le cadre du cycle électoral 2013 - 2016 sont aux aguets. Ils espèrent que leur requête avait été entendue et que l'institution de l'abbé Malumalu publiera un calendrier juste et équilibré

qui ne fâche pas la Constitution. En tout cas, l'opposition veille au grain et n'entend pas cautionner les moindres errements de la Céni. « *Nous mettons en demeure la Commission électorale nationale indépendante de publier, sans délai, un calendrier global et consensuel dans le strict respect des échéances prévues par la Constitution en 2016* », peut-on lire dans une récente déclaration d'une cinquantaine de partis de l'opposition dont l'UDPS et l'UNC de concert avec d'autres associations citoyennes.

Une chose est vraie, c'est qu'aujourd'hui plus que jamais, la responsabilité de la Céni est engagée pour la suite du processus électoral.



L'abbé Malumalu

La communauté internationale, elle aussi, attend avec impatience la publication du calendrier global et inclusif pour actionner le mécanisme d'accompagnement des élections en RDC. L'appui financier de cette communauté internationale au premier rang duquel se trouvent les États-Unis d'Amérique reste tributaire dudit calendrier élec-

toral qui n'a plus de raisons de se faire attendre. Entretemps, au niveau de la Céni, l'on continue de déplorer le déficit des moyens financiers attendus du gouvernement Matata afin de permettre à l'institution électorale de tenir les différentes échéances électorales dans le respect du délai constitutionnel.

Alain Diasso

RETOMBÉES DES DERNIERS PILLAGES

Les Chinois exigent la réparation des préjudices subis

Au moins cinquante-trois magasins des opérateurs économiques chinois ont été pillés et trois ressortissants chinois grièvement blessés lors des récentes manifestations de l'opposition contre la révision de la loi électorale.

Les ressortissants chinois en RDC sont toujours dans la psychose des manifestations du 19, 20 et 21 janvier dernier qui ont littéralement paralysé la ville de Kinshasa avec, à la clé, des attaques en règle contre les intérêts chinois. Les magasins chinois situés notamment dans la partie est de la capitale étaient particulièrement la cible des manifestants. Craignant les représailles, quelques sujets chinois ont du se retrancher à la chambre de commerce sino-congolaise pour se mettre à l'abri. Aujourd'hui beaucoup d'entre eux ont vu tout leur investissement partir en fumée à la suite de ces pillages. Au décompte, cinquante-trois magasins tenus par des opérateurs chinois ont été pillés et trois ressortissants chinois ont été grièvement blessés.

Les dégâts matériels sont incommensurables et les pertes enregistrées avoisineraient les cinq millions de dollars, à en croire les représentants de la communauté chinoise en RDC dont une délégation a conféré le 26 janvier avec le secrétaire exécutif du bureau de coordination et de suivi du programme sino-congolais. Tout en rassurant ses hôtes de transmettre à qui de droit leurs doléances, Moïse Ekanga les a invités à œuvrer en RDC dans le respect des lois du pays afin de parer à toute éventualité. Et dans le cas d'espèce, ces marchands chinois exercent le petit commerce au même titre que les nationaux en violation de la loi et sous couvert de deux dames congolaises bien connues. D'où la réparation du préjudice subi sera fonction de l'éclairage qu'auront à apporter à ce sujet les opérateurs commerçants victimes des violences décriées en démontrant que les magasins pillés leur appartiennent effectivement en dépit de leur dénomination.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

Jean-Pierre Bemba restructure le comité exécutif national du MLC

La nouvelle équipe conduite par la secrétaire générale du MLC, Eve Bazaïba, compte trente-neuf membres dont un inspecteur, des secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints ainsi qu'une trésorière et une trésorière adjointe.

La décision prise le 20 janvier au nom du président national du Mouvement de libération du Congo (MLC), Jean-Pierre Bemba Gombo, par la nouvelle secrétaire générale de ce parti, la députée Eve Bazaïba, s'appuie sur les statuts de cette formation politique tels qu'amendés et adoptés par le Collège des fondateurs ainsi que sur le règlement intérieur dudit parti. Mais la secrétaire générale du MLC a également tenu compte de la décision du Collège des fondateurs du 15 janvier, de la nécessité de procéder à la désignation des membres du comité exécutif national de ce parti et de l'urgence.

Selon la volonté de Jean-Pierre Bemba, qui vise l'efficacité du MLC et dont la secrétaire générale est chargée de l'exécution, il y a, dans cette équipe composée, un inspecteur général, l'honorable Jacques Djoli, et vingt et un secrétaires généraux dont Jean-Jacques Mutuale (mobilisation et implantation), Jean-Jacques Mamba (idéologie et formation), Jean-Jacques Mbungani (affaires étrangères et fédérations extérieures), Mme Nadine Mishika Tshishima (processus électoral et relations avec



Le président du MLC, Jean-Pierre Bemba Gombo

les institutions d'appui à la démocratie), honorable William Canon (communication et relations avec le Parlement), honorable Bernadette Nkoy Mafuta (décentralisation et administration du territoire), honorable Bule Muhamed (défense et sécurité), honorable Romain Nyimi Tembo (questions juridiques et droits humains), honorable Vincent de Paul Ngendenza (relations avec les partis et regroupements politiques), honorable Gérard Kongolo wa Kongolo (jeunesse), Richard Molongya Intole (économie et finances), Anselme Madjoko (infrastructures et aménagement du territoire), Philippe Masegabio (éducation nationale et recherche scientifique), Mme Georgette Bukani (environnement et tourisme), José Ngoto

(agriculture, pêche et élevage), Arsène Ambuku (développement rural), Mme Léonnie Pay Nyaa Dua (culture, art et associations), Mme Hélène Binda Matumona (affaires sociales et humanitaires), Désiré Mbonzi (Fonction publique et emploi) et Eugène Kabongo Ngoy (sport et loisirs). Mme Caroline Bemba Wale a été nommée trésorière générale alors que l'honorable William Canon et Jean-Jacques Mamba ont également été désignés porte-parole du MLC.

Le parti de Jean-Pierre Bemba s'est également doté de treize secrétaires généraux adjoints dont Jean Paul Ekpondu (processus électoral et relations avec les institutions d'appui à la démocratie), Florentin Bongombola Ngemba (décentralisation et administration du territoire), Ngawiana Nzeleda (défense et sécurité), Mme Annie Mombunza (relations avec les partis et regroupements politiques), Max Nsuni Ebanza (environnement et tourisme), Bruno Ndala Bongindangwa (sports et loisirs), Mme Georgine Mombele (genre, famille et enfant), Yves Bapa (jeunesse), Mme Mantea Iyonkai (économie et finances), Brésilien Lulata Mupoli (éducation nationale et recherche scientifique), Jean-Pierre Bobe (développement rural), Mme Anne-Marie Makuebo (culture, arts et associations), Mme Rose Koyo (affaires sociales et humanitaires). Alors que Mme Marie Josée Bunsana Lunkeba a été nommée trésorière générale adjointe.

Lucien Dianzenza

TÉLÉDÉTECTION PAR SATELLITE

Quinze délégations africaines en formation à Kinshasa

Le séminaire qui se tient du 29 au 30 janvier à l'hôtel Sultani est animé par le Restec, l'agence japonaise spécialisée dans le domaine de la télédétection par satellite.

Au total, l'on compte une cinquantaine de participants venus de l'Afrique centrale, australe et des Grands lacs. Il s'agit de l'Angola, du Botswana, de Maurice, du Lesotho, de Madagascar, du Malawi, du Mozambique, de la Namibie, de la République sud-africaine, des Seychelles, du Swaziland, de la Tanzanie, de la Zambie, du Zimbabwe et de la République démocratique du Congo. Ce nombre impressionnant de délégués africains est à la mesure de l'enjeu de la télédétection par satellite dans un continent qui connaît un développement rapide. Cette technologie consiste justement à observer et à analyser la terre avec l'imagerie et des données satellitaires. Le Japon traîne derrière lui une longue expérience du développement et de l'utilisation des technologies de télédétection par satellite grâce à ses propres satellites d'observation terrestre. Depuis trente ans, le pays du soleil levant ne cesse d'augmenter les capacités des pays asiatiques. Aujourd'hui, c'est au tour de

l'Afrique d'être particulièrement ciblée. En effet, le MEXT, en l'occurrence le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et Technologies japonais ainsi que l'agence d'exploration aérospatiale du Japon participent systématiquement au renforcement des capacités des pays du continent africain grâce aux données satellitaires. Concrètement, cette expertise vise à offrir les possibilités d'obtenir des connaissances spécialisées et de renforcer les compétences du personnel des structures de l'État appelées à traiter les données satellitaires dans le futur. Il s'agit de proposer aux pays africains les solutions les plus efficaces dans l'utilisation de la technologie spatiale, d'autant plus que les plus grands enjeux de développement de la région sont les problèmes alimentaires et environnementaux ainsi que le développement du territoire national.

Du côté des officiels congolais, l'on se félicite du défi relevé et de la détermination de la RDC, pays hôte et coorganisateur des travaux, à mieux se positionner au centre du monde. Ce séminaire, a rappelé le vice-Premier ministre et ministre des Postes, Téléphone et Nouvelles technologies de l'in-

formation et de la communication, Thomas Luhaka, est l'œuvre d'une longue et minutieuse préparation de la partie congolaise avec le Japon. Après un report, les assises peuvent enfin se dérouler pour le plus grand bonheur des ingénieurs africains. « *Il s'agit d'un atelier de télédétection dans différents domaines dont l'agriculture, l'industrie minière, la géologie, le secteur forestier, les hydrocarbures, la vulcanologie, l'urbanisme, les catastrophes naturelles, etc.* », a-t-il affirmé.

Pour la RDC, ce projet permet de donner une nouvelle impulsion économique et sociale. Plusieurs objectifs sont ainsi visés, notamment le développement des infrastructures de base, la redynamisation des principaux secteurs de production. Au-delà, le pays peut poursuivre la réforme en profondeur de ses finances publiques grâce à un contrôle public des ressources. Cela suppose l'usage des nouvelles technologies de la communication et de l'information. Il y va également de la capacité du pays à relever le défi de la capitalisation, l'exploration, la valorisation et la rentabilisation du sol, du sous-sol, des eaux et des forêts de la RDC.

Laurent Essolomwa

EXPOSITION

Les jeunes plasticiens de Kinshasa et Brazzaville à l'honneur

Le vernissage « D'une rive à l'autre, jeunes plasticiens de Kin et Brazza » a eu lieu, le 23 janvier, à l'Institut français de Kinshasa. La fin de l'activité est prévue pour le 14 mars. L'exposition réunit six artistes des deux Congo : Doctrovée Bans, Paul Alden et Van Andrea pour la République du Congo ainsi qu'Ange Swana, Fransix Tenda et Diama Dakota pour la République démocratique du Congo. Selon les organisateurs, la nouvelle vague de la création peut ainsi donner libre cours à son inspiration. « *Les plasticiens brazzavillois issus des ateliers Sahm nous exposent leurs œuvres rompant avec les codes de l'école de Poto-Poto. Chacun à leur manière, les six plasticiens en mélangeant les styles et les techniques nous offrent leur propre vision du monde qui les entoure* », explique-t-on.

Ange Swana est diplômée de l'Académie des beaux arts de Kinshasa et participe à plusieurs expositions collectives. Sa première exposition en solo a eu lieu à la troisième édition des ateliers Sahms à Brazzaville. Lors de la dernière biennale de Dakar, elle a présenté son dernier travail nommé « Belles montreuses », dédiée à la femme. L'œuvre est spécialement composée d'effigies déformées par ses coups de peinture, retraçant les

joies, les peines, les moments sombres ou clairs d'une vie.

Fransix Tenda est un artiste visuel. Il est membre du collectif SADI et collabore avec Kin Art Studio à Kinshasa. Également diplômé de l'Académie des beaux arts de Kinshasa, il a participé à divers workshop, résidences, exposition en Afrique et dans le monde. Ses œuvres s'inspirent du vécu quotidien des populations des villes du monde. Fransix Tenda pratique la peinture, l'installation, la sculpture et la vidéo. Il utilise l'art comme instrument de plaidoirie, de mobilisation et d'épanouissement social, à travers lequel il traite de questions essentielles du parcours de la vie humaine, constituée par la dualité, les pertes, les oppressions et les confrontations.

Pour sa part, Van Andréa s'inspire des moments difficiles de sa vie et de sa passion pour la boxe pour décrire ce qu'il ressent. Ses dessins sont en noir et blanc tandis que ses sculptures sont conçues à base de papier journal associé au papier aluminium. Paul Alden Mvout est diplômé de l'école de peinture de Poto-Poto. Sa démarche artistique consiste à harmoniser peinture et graphisme. Ses œuvres soulignent son engagement en faveur de l'écologie.

Patrick Kianimi

CAN 2015

La RDC en quarts de finale, Bokila et Mbokani primés

Bokila et Mbokani ont respectivement été désignés homme du match et joueur fair-play du match à l'issue de la rencontre entre la RDC et la Tunisie comptant pour la troisième journée du groupe B de la CAN. Les deux pays accèdent en quarts de finale de ce tournoi qui est en sa 30^e édition.

Les Léopards de la RDC ont accédé en quarts de finale de la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football qui se déroule en Guinée Équatoriale. Une fois de plus, on s'en est remis aux calculs pour obtenir la qualification, un peu comme aux éliminatoires de cette compétition. Pour s'extirper du groupe B composé de la Tunisie, de la Zambie et du Cap-Vert comme adverse, la RDC a eu cette fois son destin un peu en main. Il fallait l'emporter face à la formation favorite du groupe, la Tunisie, à l'issue de la troisième journée et se qualifier directement, soit faire un match nul en marquant des buts ou espérer un résultat d'égalité sans but entre la Zambie et le Cap-Vert. Et c'est le deuxième scénario qui a eu lieu, avec le résultat à égalité d'un but partout entre Léopards et Aigles de Carthage.

Et pour cette rencontre, deux joueurs congolais, Jérémy Bokila Loteteka et Dieumerci Mbokani Bezua, ont été plébiscités respectivement homme du match et joueur fair-play. Les Léopards ont été menés à partir de la 31^e minute sur un but d'Akaïchi de la tête. À l'heure de jeu, le coach Florent Ibenge a monté Bokila à la

place de Cédric Mabwati. Un coaching qui s'est avéré payant. Six minutes après son entrée sur l'aire de jeu du stade d'Ebibeyin, Bokila reçoit une déviation de la tête de Mbokani, contrôle le cuir de la cuisse entre deux défenseurs tunisiens et frappe de l'intérieur du pied, hors de portée du gardien de but Mathlouti de la Tunisie. Une égalisation qui vaut de l'or. Et la Confédération africaine de football a tout de suite après le but trouvé l'homme du match, l'attaquant de Terek Grozny en Russie. « *Ça fait du bien d'être qualifié. On savait que le match allait être dur. Grâce à Dieu, on est qualifié. Comme ça cette qualification va ramener la paix au pays* », a souhaité Bokila à la fin de la partie. Pour sa part, le joueur fair-play qui a reçu beaucoup de coups des adversaires sans réagir) Dieumerci Mbokani a eu ces mots à la fin de la partie, qualification acquise : « *Je suis très fier de travailler dans ce groupe et je dois encore travailler pour le prochain match. Je sais que ça ne sera pas facile avec Claude Le Roy, il faut qu'on travaille autrement avec l'entraîneur Ibenge et je pense qu'on va gagner* ».

En effet, en quarts de finale de la CAN, les Léopards de la RDC feront face aux Diables rouges du Congo Brazzaville, deux pays aux capitales les plus rapprochés du monde. L'autre particularité, c'est le sélectionneur Claude Le Roy des Diables rouges qui va jouer contre son ancienne équipe qu'il avait réussi à qualifier à la CAN 2013 en Afrique du Sud. La RDC n'avait alors pas réussi à passer la phase des groupes. Sur le plan historique, les deux pays se sont rencontrés en trois reprises en phase finale de la CAN. La RDC avait battu le Congo Brazzaville en 1968 en Éthiopie en match de poule (3-0) et remportait ensuite le trophée, son premier trophée, en battant en finale le Ghana (1-0, but de Kalala sur une passe de Mwana Kasongo). En 1972 au Cameroun, la RDC s'imposait à nouveau face au Congo Brazzaville (2-0) en match de poules, mais les Diables rouges qui avaient quand même réussi à passer la phase des poules gagnait la Coupe en soumettant en finale le Mali de Salif Keita (3-2). Et en 1974 en Égypte, le Congo Brazzaville avait battu la RDC (alors Zaïre) par deux buts à un en match de poules. Mais les Léopards raffaient cependant le trophée en battant en finale la Zambie (2-2 et 2-0 en match rejoué). Le quatrième acte entre les deux pays est donc prévu pour le 31 janvier à Bata.

Martin Enyimo

7^E ART

Deux films de la RDC au Fespaco

La 24^e édition du Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Fespaco) aura lieu du 28 février au 7 mars prochains sur le thème « Cinéma africain : production et diffusion à l'ère du numérique. »

La RDC sera représentée à cet événement par les cinéastes Monique Mbeka Phoba, auteure du film « Sœur oyo », et Michée Sunzu qui a réalisé le documentaire « Mantuila, un fou de la guitare ». L'œuvre du jeune réalisateur congolais est un portrait intimiste d'un grand artiste musicien congolais, François Mantuila Nyombo. Ce dernier, après 32 ans de vie aux États-Unis, tente de retrouver ses réflexes à Kinshasa, sa ville natale, où il manque désormais de repères. Le film a été tourné entre Kinshasa et Paris. « Sœur Oyo », pour sa part, est la première fiction de la réalisatrice Monique Mbeka Phoba, habituée à réaliser des documentaires. Le court métrage de 23 minutes relate la vie des petites filles scolarisées dans un pensionnat de Mbanza Boma (ouest de la RDC) dans les années 50.

Des innovations dans le festival

Pour cette année, 20 longs métrages sont en lice pour remporter

l'étalon d'or de Yennenga, trophée suprême du festival. Pour la première fois, les films issus de la diaspora africaine et ceux tournés en numérique seront également dans la compétition. Les organisateurs du Fespaco ont sélectionné 134 films sur les 720 envoyés. Ils seront en compétition officielle dans cinq sections : Longs métrages de fiction, courts métrages de fiction, documentaires, séries télévisées et films des écoles africaines de cinéma. « *Tous ces films sont le reflet d'une Afrique dynamique. Ce sont des films qui montrent l'Afrique dans son évolution et sa progression. Cette sélection montre aussi l'importance et le rôle des artistes d'une façon générale et des cinéastes en particulier. Ils ont décidé de s'impliquer dans la vie de leur nation, dans l'évolution de leurs différents pays et de se mettre au côté de leurs compatriotes pour raconter l'Afrique actuelle et témoigner à toutes les générations qui viendront demain* », a expliqué Ardiouma Soma, le délégué général du Fespaco.

Pour rappel, c'est le film « Tey » du sénégalais Alain Gomis qui avait remporté l'Étalon d'Or de Yennenga.

P.K.

L'insuffisance de canalisations, principale cause d'inondations

Le constat est général, le manque de canalisations dans la ville océanne est la principale source d'inondations de certains quartiers, lors des saisons pluvieuses.

En effet, bon nombre de Congolais affirment que Pointe-

ont leurs pieds dans l'eau. Des inondations qui entravent non seulement la bonne circulation des biens et des personnes, mais sont à l'origine de plusieurs maladies, notamment le paludisme. Ajouter à cela, les dégâts collatéraux tels, l'écroulement de certaines habitations



Une image de la ville après la pluie/crédit photo»DR»

Noire serait la plus belle ville du pays, ce qui lui a d'ailleurs valu son pseudonyme de « Ponton la belle ». Une dénomination qui malheureusement ne rime plus avec la réalité actuelle.

La ville de Pointe-Noire encore appelée Mâ Loango est confrontée à un sérieux problème d'assainissement, notamment l'absence ou l'insuffisance des canalisations, sensées à évacuer les eaux de pluies et délivrer la capitale économique des inondations de plus en plus récurrentes, ces derniers temps. En clair, après chaque pluie diluvienne, la majorité des Ponténégrins

de fortune, contraignant parfois leurs occupants à dormir à la belle étoile.

Cette situation est aussi la conséquence de l'urbanisation anarchique qui excelle à Pointe-Noire, où des quartiers mal lotis s'étendent sur de larges périmètres irrigués dits « Libodo » en langue locale, des rues étroites, des caniveaux mal entretenus, etc. « *il est temps que les autorités prennent à bras le corps le problème des inondations afin de soulager les souffrances des populations, un problème qui serait lié tout simplement au manque de canalisation* », s'est plaint un citoyen de la ville.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL LIGUE I

AC Léopards tenu en échec par V. Club Mokanda

La formation ponténégrine a tenu tête à l'AC Léopards de Dolisie le 25 janvier dernier, en lui imposant un match nul de zéro but partout au stade Denis Sassou-N'Guesso à Dolisie, dans le cadre de la quatrième journée du championnat national, dont les matchs se sont disputés simultanément à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

En attendant le retour des joueurs prêtés à l'équipe nationale et qui continuent à défendre valablement les couleurs nationales à la Coupe d'Afrique des nations (CAN), l'AC Léopards a de la peine pour se lancer franchement. Le champion en titre compte pour l'heure 7 points avec Etoile du Congo, Patronage, alors que la Jeunesse sportive de Talangaï

(JST) est en tête du championnat à l'issue de cette journée, avec 10 points, talonné par Diables Noirs, 9 points et Bilombé de Pointe-Noire, troisième avec 8 points au compteur. V. Club qui a accroché AC Léopards dispose de 5 points, soit une victoire, deux nuls et une défaite. Le dernier du championnat en cours s'appelle Saint-Michel de Ouenzé avec zéro points.

Tous les résultats des matchs de la deuxième journée : FC Kondzo- Tongo FC, 1-0 Etoile du Congo-Patronage, 0-0 JSP-SMO, ; 1-0 Munisport- Nico Nicoyé, 0-0 JST- Inter, 1-0 CARA-Diables Noirs, 1-3 FC Bilombé -ASP, 0-0 AS Cheminot-La Mancha, 2-0 AC Léopards-V. Club, 0-0

Charlem Léa Legnoki

LÉO CLUB FRATERNITÉ

Intronisation des nouveaux membres

Ils sont huit au total à avoir rejoint la grande famille des Léo, et leur intronisation officielle s'est déroulée le 26 janvier à Pointe-Noire, en présence de Jean Nicolas Bembé, président de la zone 241 du Lions Club et d'Alphonsine Ibéyabo, présidente du Lions Club Pointe-Noire corail, parrain du Léo club fraternité.

La famille des Léo ne cesse de s'agrandir. En effet, huit nouveaux membres ont marqué leur aptitude pour intégrer le club. La main droite levée sur la charte du club, ces nouveaux venus ont prononcé leur serment d'ad-

tenance à cette nouvelle famille dévouée aux préoccupations de l'humanité, ces huit membres ont eu le privilège de porter l'insigne du Léo avec la bénédiction des membres Lions « *portez ces insignes avec plaisir et honneur; je suis fier de vous accueillir parmi nous* », lançaient-ils en chœur.

Après avoir fait l'historique du Lions Club, Alphonsine Ibéyabo a rappelé aux nouveaux membres, qu'appartenir au Lions Club, un groupe qui se veut positif au sein de la communauté, est un privilège. Et sa devise : « *nous servons* », marque son engagement à

courage des nouveaux membres d'avoir intégré cette grande famille à connotation mondiale. « *Au nom des membres du Lions Club international, je vous exprime notre fierté de vous compter parmi nous, vous avez été invités à faire partie de notre association, vous allez devenir membre d'un club qui est affilié à l'organisation de clubs services, la plus importante et qui compte des membres aux quatre coins du monde* », a-t-il expliqué.

Rappelons que le Léo club fraternité Pointe-Noire travaille dans l'humanitaire et le social.



Les huit nouveaux membres du Léo Club pretant leur sermon

hésion en présence des Lions et Léo.

Pendant leur intronisation, et ce afin de marquer leur appar-

toujours servir autrui.

Dans son mot de circonstance, Jean Nicolas Bembé, a loué le

Il est présidé par Ben Bauzhin et contribue à l'amélioration des conditions de vies des citoyens.

H.P.M.

En vente à la Librairie

« LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE »

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES LOCALES
REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

RECUEIL DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES SUR LA DECENTRALISATION

BRAZZAVILLE, NOVEMBRE 2012

CAN-2015

Claude le Roy : « C'est David contre Goliath. Mais on sait quelques fois les petits David ont posé de gros problèmes aux grands Goliath »

Après la séance d'entraînement de ce mercredi, Claude Le Roy a répondu aux questions de la presse congolaise sur les aspects liés à la préparation du match des Diables rouges du Congo contre les Léopards de la République démocratique du Congo, comptant pour les quarts de finales de la 30e Coupe d'Afrique des Nations.

À 72 heures de ce quart de finale de rêve entre les deux Congo, quel commentaire peut-on avoir tenant compte de l'enjeu et de la proximité qu'il y a entre les deux pays?

Claude Le Roy : Pour moi ça s'arrête au terrain. Ce qui m'intéresse c'est le terrain de football, deux groupes des vingt trois joueurs, des staffs qui vont bien préparer un match. C'est du plaisir. Nous avons dit que notre rêve était d'arriver en quart de finale. Maintenant on est arrivé. On sait bien évidemment que l'appétit vient en mangeant, on veut donc aller plus loin. Mais nous savons qu'en face c'est l'équipe que je connais bien puis qu'à 80 ou 90% c'est la même équipe que celle que j'ai mis en place. Cinq ou six joueurs au poste défensif plus Mbokani, plus Bolasia plus Mumbelé qui a commencé à la fin à venir nous rejoindre même le petit Mbokila était venu contre le Burkina Faso à la fin. Il n'y aura pas énormément de changement par rapport à l'équipe qu'on avait bâtie. Ça va être un match

très compliqué. Ils ont une énorme puissance athlétique. Mais il va falloir répondre tactiquement. On a eu une certaine lecture du match avant le Gabon très précise. On a coupé les angles de passes du numéro 11 pour les dragsters gabonais. L'autre approche tactique du match contre le Burkina Faso avec un rôle énorme, même si certains critiquent le rôle joué par Fodé Doré dans ce match tactiquement. Et puis c'est une nouvelle rencontre avec une autre approche, avec une autre réflexion. On connaît le potentiel de cette équipe. C'est David contre Goliath. Mais on sait quelques fois, les petits David ont posé de gros problèmes aux grands Goliath. Donc on se prépare en conséquence. Ça va être un match formidable à jouer. Beaucoup de chances.

Ce match pourra certainement se jouer sur le mental...

CLR: C'est l'un des aspects importants de ce match, mais je pense qu'il se jouera beaucoup plus dans le domaine tactique et probablement



Les Diables rouges à l'entraînement

dans le domaine physique. Le match peut durer. Ça peut se jouer dans les dernières minutes comme beaucoup de matches. On voit que les équipes craquent un peu physiquement. Nous savons que nous avons fait un super camp d'entraînement au Sénégal. Nous avons énormément travaillé. On voit que les joueurs sont parfaitement au point physiquement. Donc c'est aussi l'un des éléments qui rentrent en ligne de compte.

Il y a peu vous étiez le sélectionneur de la RDC, aujourd'hui celui de son voisin immédiat le Congo, s'agit-il d'un tournant important dans votre carrière d'entraîneur

CLR: Les tournants, ils ont été déjà négociés dans ma carrière d'entraîneur. Il y a une équipe pour laquelle je bosse, pour laquelle j'ai mis toute ma passion depuis 14 mois maintenant c'est le Congo-Brazzaville. Pleins de bons souvenirs de mes deux passages en RDC. Je les ai

qualifiés deux fois pour la Coupe d'Afrique. Ils m'ont fait venir parce qu'ils avaient une absence de sept ans, aussi pour qu'on les ramène en Afrique du sud. J'aime ce pays comme j'adore le Cameroun qui est le premier pays d'Afrique que j'aime beaucoup, le Sénégal, le Ghana. Maintenant je suis à 101% avec le Congo-Brazzaville.

Propos recueillis par la presse nationale par James Golden Eloué et Camille Delourme

Les Diables rouges entament la préparation du match contre les Léopards

Arrivés à Bata le mardi après-midi en provenance d'Ebibéyin, les Diables rouges ont repris leurs entraînements ce mercredi au stade Bikuy en fin de matinée.

Ils y ont effectué une séance de remise en jambe avec des choix tactiques offensifs. Le staff technique veut d'une équipe bonne techniquement, faisant tourner le ballon très vite. Le groupe s'est exercé sur le surnombre offensif en créant des mouvements en phase arrêtée. Les Diables rouges ont terminé leur séance par l'épreuve des tirs au but. Thievy Bifouma

s'est entraîné à part. Blessé à la cuisse lors du dernier match contre le Burkina Faso, il a effectué une séance spéciale avec l'ostéopathe de l'équipe. Un travail physique devant lui permettre de vite récupérer.

« Je suis concentré. Je suis en phase de récupération pour me remettre des coups que j'ai pu recevoir contre le Burkina Faso. Nous sommes à trois jours du match et d'une possibilité de passer en demi-finale. On verra bien, puisque cela dépend aussi de l'évolution positive de ma santé. C'est

le corps humain, on ne sait pas comment il va réagir. Mais je pense que ce sera positif. J'ai énormément envie d'y être pour samedi comme j'y étais pendant tous les matches. Il s'agit surtout d'apporter un plus à l'équipe. Que je sois sur le terrain ou pas, je serai avec l'équipe pour soutenir mes coéquipiers. Je pense que ça ira », a déclaré le meilleur buteur congolais dans cette CAN avec deux réalisations à égalité avec le Ghanéen André Ayew. « Ça fait plaisir de porter les couleurs nationales aujourd'hui, ri-

valiser les adversaires qui ont été supérieurs à nous au classement FIFA, est une énorme opportunité de leur montrer aujourd'hui que, le Congo est aussi une équipe à abattre et une équipe aussi sérieuse », a-t-il ajouté.

Faisant le point de l'infirmerie, le docteur Jacques Ngouniomba a rassuré : « d'une manière générale, je peux dire qu'il n'y a vraiment pas un joueur dont-on peut dire qu'il sera indisponible pour le match de samedi. Vous savez quand il y a une blessure, il y a un temps de récupération et un temps pour les soins. C'est ce délai

que nous sommes en train de respecter. C'est pour cela qu'à l'entraînement, ceux qui ont eu des blessures, ont été soumis à un entraînement personnalisé. C'est ce que vous avez vu sur le terrain. Pas d'inquiétude en principe. Mais, vous savez, dans la blessure, vous avez celles qui peuvent arriver par contact ou par faux pas. Il y a aussi ce qu'on appelle la malchance. Comme nous sommes les enfants de Dieu, il n'y aura pas de malchance. »

De nos envoyés spéciaux à Bata (Guinée Equatoriale), J.G.E et C.D.